

**GROUPE Eutelsat Communications**

**Société anonyme au capital de 220 113 982 euros**

**Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris**

**481 043 040 R.C.S. Paris**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**AU 30 JUIN 2011**

Eutelsat Communications

**BILAN CONSOLIDE**  
(En milliers d'euros)

ACTIF	Note	30 juin 2010	30 juin 2011
<b>Actifs non courants</b>			
Écart d'acquisition	5	807 752	807 752
Immobilisations incorporelles	5	709 195	671 044
Satellites et autres immobilisations corporelles, nets	6	1 797 588	1 950 206
Immobilisations en cours	6	732 913	697 976
Titres des sociétés mises en équivalence	7	232 928	188 422
Actifs financiers non courants	8,14	3 049	5 803
Actifs d'impôts différés	21	52 624	19 374
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 336 049</b>	<b>4 340 577</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	9	1 372	1 211
Créances clients et comptes rattachés	10	298 816	244 060
Autres actifs courants	11	13 510	19 306
Actif d'impôt exigible	21	2 867	1 582
Actifs financiers courants	12,14	4 900	7 512
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	59 519	136 946
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>380 984</b>	<b>410 617</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 717 033</b>	<b>4 751 194</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
	Note	30 juin 2010	30 juin 2011
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social	15	220 114	220 114
Primes liées au capital	15	497 128	453 214
Réserves et résultat consolidés		725 951	978 302
Participations ne donnant pas le contrôle		69 112	77 123
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 512 305</b>	<b>1 728 753</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes financières non courantes	16	2 446 102	2 300 762
Autres passifs financiers non courants	17,18	49 164	59 081
Autres dettes non courantes	20	1 469	99
Provisions non courantes	22	30 156	28 564
Passifs d'impôts différés	21	289 501	308 124
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 816 392</b>	<b>2 696 630</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières courantes	16	32 866	19 970
Autres passifs financiers courants	17,18	160 661	85 343
Fournisseurs et comptes rattachés		40 956	53 173
Dettes sur immobilisations		30 424	22 162
Impôt à payer		12 618	39 719
Autres dettes courantes	20	97 153	91 252
Provisions courantes	22	13 658	14 192
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>388 336</b>	<b>325 811</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 717 033</b>	<b>4 751 194</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**  
*(En milliers d'euros, sauf données par action)*

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2010	Période de douze mois close au 30 juin 2011
Chiffre d'affaires	23	1 047 224	1 168 142
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>1 047 224</b>	<b>1 168 142</b>
Coûts des opérations		(80 877)	(88 659)
Frais commerciaux et administratifs		(138 552)	(153 074)
Dotations aux amortissements	5,6	(313 419)	(280 459)
Autres produits opérationnels	27.2	148	235 393
Autres charges opérationnelles	6, 15.3	(5 973)	(236 145)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>508 551</b>	<b>645 198</b>
Produits financiers		32 868	16 579
Charges financières		(133 512)	(125 747)
<b>Résultat financier</b>	24	<b>(100 644)</b>	<b>(109 168)</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7	17 843	17 754
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>425 750</b>	<b>553 784</b>
Impôts sur les sociétés	21	(143 239)	(199 041)
<b>Résultat net</b>		<b>282 511</b>	<b>354 743</b>
Part attribuable au Groupe		269 501	338 474
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		13 010	16 269
<b>Résultat par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications</b>	25		
Résultat de base par action en €		1,224	1,539
Résultat dilué par action en €		1,224	1,539

## Eutelsat Communications

### ETAT DU RESULTAT GLOBAL (En milliers d'euros)

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2010	Période de douze mois close au 30 juin 2011
<b>Résultat net</b>		<b>282 511</b>	<b>354 743</b>
<b>Autres éléments de gains et pertes du résultat global</b>			
Écart de conversion		3 813	(1 891)
Effet d'impôt	21.2	(858)	164
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	15.4,26.5	(24 663)	75 867
Effet d'impôt	21.2	8 491	(26 023)
<b>Total autres éléments de gains et pertes du résultat global</b>		<b>(13 217)</b>	<b>48 117</b>
<b>Total état du résultat global</b>		<b>269 294</b>	<b>402 860</b>
Part attribuable au Groupe		255 760	386 296
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		13 534	16 564

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(En milliers d'euros)

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2010	Période de douze mois close au 30 juin 2011
<b>Flux d'exploitation</b>			
Résultat net		282 511	354 743
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	(17 844)	(17 754)
(Plus)/moins values de cession d'actifs		120	-
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		238 525	257 436
Dotations aux amortissements et aux provisions		321 824	282 477
Impôts différés	21	15 428	26 509
Variations des clients et comptes rattachés		(19 274)	24 280
Variations des autres actifs		4 447	(6 820)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		12 430	33 244
Variations des autres dettes		8 821	3 684
Impôts payés		(148 702)	(140 979)
<b>TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>698 286</b>	<b>816 820</b>
<b>Flux d'investissements</b>			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	6	(494 362)	(545 933)
Mouvements sur titres mis en équivalence	7.1	-	60 000
Produits de cessions d'actifs		8	22
Indemnisation d'assurance sur immobilisations	27.2	-	235 096
Variations des actifs financiers non courants		(295)	(879)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		3 169	3 378
<b>TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(491 480)</b>	<b>(248 315)</b>
<b>Flux de financement</b>			
Variation de capital		-	-
Distributions		(156 196)	(177 125)
Mouvements sur actions propres	15.3	263	(13 650)
Augmentation des emprunts		843 472	-
Remboursements des emprunts	16.1	(850 184)	(150 559)
Remboursement des dettes sur primes d'intéressement et contrats de location longue durée		(14 329)	(11 366)
Autres charges liées à l'emprunt		(9 554)	(30)
Charges d'intérêts et autres frais financiers payés		(76 930)	(112 228)
Produits d'intérêts reçus		1 498	2 870
Primes et soultes payées sur instruments financiers	26.2	(38 015)	(5 977)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	15.3	(6 717)	(7 769)
Autres variations		315	(2 261)
<b>TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(306 377)</b>	<b>(478 094)</b>
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(464)	684
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>		<b>(100 035)</b>	<b>91 095</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>141 372</b>	<b>41 337</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>41 337</b>	<b>132 432</b>
Rapprochement de trésorerie			
Trésorerie	13	59 519	136 944
Découvert compris dans les dettes <sup>(1)</sup>	16.2	(18 182)	(4 512)
<b>Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie</b>		<b>41 337</b>	<b>132 432</b>

<sup>(1)</sup> Les découverts pris en compte dans la détermination de la trésorerie du tableau de flux sont une composante de la trésorerie car ils sont remboursables à vue et font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe – ils font partie des « Dettes financières courantes » dans les Passifs courants au bilan.

Eutelsat Communications

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**  
(En milliers d'euros sauf données par actions)

	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>219 803 965</b>	<b>219 804</b>	<b>526 047</b>	<b>584 913</b>	<b>1 330 764</b>	<b>67 070</b>	<b>1 397 834</b>
Résultat net de la période				269 501	269 501	13 010	282 511
Autres éléments de gains et pertes du résultat global				(13 741)	(13 741)	524	(13 217)
<b>Total du résultat global</b>				<b>255 760</b>	<b>255 760</b>	<b>13 534</b>	<b>269 294</b>
Opérations sur le capital	310 017	310	(310)	-	-	-	-
Actions propres				263	263	-	263
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle				(4 183)	(4 183)	(2 170)	(6 353)
Distributions			(28 609)	(116 636)	(145 245)	(10 951)	(156 196)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				1 563	1 563	40	1 603
Engagements ABSA				(1 002)	(1 002)	2 245	1 243
Offre de liquidité				5 273	5 273	(656)	4 617
<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>220 113 982</b>	<b>220 114</b>	<b>497 128</b>	<b>725 951</b>	<b>1 443 193</b>	<b>69 112</b>	<b>1 512 305</b>
Résultat net de la période				338 474	338 474	16 269	354 743
Autres éléments de gains et pertes du résultat global				47 822	47 822	295	48 117
<b>Total du résultat global</b>				<b>386 296</b>	<b>386 296</b>	<b>16 564</b>	<b>402 860</b>
Opérations sur le capital				-	-	-	-
Actions propres				(13 649)	(13 649)	-	(13 649)
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle				(3 929)	(3 929)	(3 792)	(7 721)
Distributions			(43 914)	(122 958)	(166 872)	(10 252)	(177 124)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				4 031	4 031	150	4 181
Engagements ABSA				2 249	2 249	1 739	3 988
Offre de liquidité				311	311	3 602	3 913
<b>Au 30 juin 2011</b>	<b>220 113 982</b>	<b>220 114</b>	<b>453 214</b>	<b>978 302</b>	<b>1 651 630</b>	<b>77 123</b>	<b>1 728 753</b>

**NOTE 1 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

- Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2010, le satellite W3B a été lancé par une fusée Ariane 5. A la suite de la séparation, une anomalie de fonctionnement a été observée sur le sous-système de propulsion du satellite rendant impossible sa mise en orbite géostationnaire et contraignant le Groupe à déclarer la perte du W3B et à déposer un dossier d'indemnisation d'assurance.  
(cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles* et Note 27.2 – *Assurance en orbite et assurance lancement*).
- Le 26 décembre 2010, le satellite Ka-Sat a été lancé avec succès par une fusée Proton M Breeze M. Son entrée en opérations est effective depuis le 31 mai 2011.

**NOTE 2 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

*2.1 – Constitution*

SatBirds a été constituée le 25 février 2005 sous la forme d'une société par actions simplifiée. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés pour une durée expirant le 25 février 2104.

Le 4 avril 2005, les principaux actionnaires directs et indirects de la société Eutelsat S.A. ont apporté et cédé leurs actions Eutelsat S.A. à SatBirds S.A.S., dénommé ci-après "le Groupe".

La société SatBirds a changé de dénomination sociale en date du 31 août 2005 pour prendre le nom d'Eutelsat Communications S.A.. Simultanément la société a changé de forme juridique pour devenir une société anonyme.

*2.2 – Activité*

Le groupe Eutelsat Communications (Eutelsat S.A. et ses filiales) est un opérateur privé de satellites de télécommunications impliqué dans la conception, la mise en place, l'exploitation et la maintenance de systèmes de télécommunications par satellite couvrant de nombreuses régions (l'Europe étendue – y compris l'Afrique du Nord, la Russie et le Moyen-Orient – l'Est de l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie).

Eutelsat S.A. est elle-même issue de l'apport, le 2 juillet 2001 de toutes les activités opérationnelles, actifs, passifs et engagements de l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) EUTELSAT. Depuis ce transfert, les assignations de fréquence pour l'utilisation des ressources du spectre de fréquence et des orbites spatiales utilisées par Eutelsat S.A. pour l'exploitation des satellites restent sous la responsabilité conjointe des pays membres de l'OIG, et de l'OIG.

Au 30 juin 2011, le Groupe exploite via Eutelsat S.A., 24 satellites détenus en propre en orbite géostationnaire pour la fourniture (attribution, mise à disposition) de capacité aux principaux opérateurs de télécommunications et diffuseurs internationaux, pour des services de télévision et de radio (analogiques et numériques), pour des services aux entreprises, des applications multimédia et des applications de messagerie et de localisation. Par ailleurs, le Groupe dispose de capacité additionnelle sur 4 satellites appartenant à des tiers ou à des parties liées.

Six satellites complémentaires (W3C, ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>7, W5A, W6A, EURO BIRD<sup>TM</sup>2A et W3D) sont actuellement en cours de construction et devraient être lancés au cours des exercices 2011/2012 pour les deux premiers et 2012/2013 pour les quatre derniers.

*2.3 – Approbation des comptes*

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les arrête par une délibération en date du 28 juillet 2011.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 8 novembre 2011.



**NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE**

*3.1 – Conformité au référentiel IFRS*

La Société a décidé conformément au règlement 1602-2002 de l'Union Européenne sur l'application des normes comptables internationales de retenir dès sa création le référentiel IFRS pour l'établissement des ses états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Ils ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf pour les éléments pour lesquels les normes requièrent le principe de l'évaluation à la juste valeur.

*3.2 – Principes comptables*

*Nouvelles normes et interprétations applicables à compter de l'exercice ouvert à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 :*

Les normes et interprétations appliquées au 30 juin 2011 sont identiques à celles appliquées au 30 juin 2010 à l'exception de l'application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et décrites ci-dessous :

- l'Amendement d'IFRS 2 « Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions » : Cet amendement clarifie la comptabilisation des transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. Il n'a pas eu d'incidence sur la situation financière du groupe ;

- Amélioration des IFRS publiée en avril 2009 pour les amendements applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ; ces améliorations ont visé pour l'essentiel les normes :

- IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour clarifier la nature des informations requises au titre des groupes d'actifs reclassés en « Actifs détenus en vue de la vente » ;
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » pour supprimer l'obligation de communiquer une information sur le montant des actifs sectoriels lorsque cette information n'est pas fournie régulièrement au principal décideur opérationnel (alignement sur la disposition équivalente sur les passifs sectoriels);
- IAS 1 « Présentation des états financiers », afin de préciser que la possibilité pour le porteur de dénouer un instrument de dette convertible en instruments de

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

capitaux propres dans les 12 mois n'a pas d'incidence sur le classement courant/non courant ;

- IAS 7 « État des flux de trésorerie » pour indiquer que seules les dépenses ayant donné lieu à la reconnaissance d'un actif au bilan peuvent être classées dans les flux d'investissement.
  - IAS 17 « Contrat de location » sur la qualification des contrats portants sur des terrains ;
  - IAS 18 « Produits des activités ordinaires » en introduisant des critères permettant d'apprécier quand une entité agit en tant qu'"agent" ou "principal" dans une transaction commerciale ;
  - IAS 36 « Dépréciation d'actifs » pour clarifier que l'unité la plus large à laquelle l'écart d'acquisition doit être alloué est le secteur opérationnel selon IFRS 8 avant regroupement ;
  - IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » afin de préciser le traitement des contrats portants sur l'acquisition/ cession d'une activité et l'événement déclenchant le recyclage en résultat dans une relation de couverture de flux de trésorerie.
- l'Amendement d'IAS 32 « Classement des émissions de droits de souscription » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2010 ; Cet amendement permet sous certaines conditions, de classer en capitaux propres chez l'émetteur, des droits de souscription (warrants, BSA) émis en devises . Ces droits devaient être classés en dérivés avant l'amendement. En l'absence d'émission de ce type d'instrument, le groupe n'est pas concerné par cet amendement ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » ; cette interprétation indique la façon dont il convient de comptabiliser une distribution de dividendes en nature à l'ensemble des actionnaires de l'entité. Elle est sans incidence sur les comptes du groupe ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » publiée en novembre 2009 et applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 : Cette interprétation traite des conséquences comptables chez un émetteur de la renégociation des termes d'un passif financier et qui se traduit par l'émission d'instruments de capitaux propres à l'intention du ou des créanciers pour éteindre entièrement ou en partie ce passif financier. Elle ne traite pas de la comptabilisation par le créancier ;
- Amélioration des IFRS publiée en mai 2010, pour les Amendements applicables à partir des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> juillet 2010 :
- Amendements IFRS 3R portant sur la restriction de l'option d'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle lors d'un regroupement, sur l'application des anciennes dispositions d'IFRS 3 pour les clauses d'ajustement de prix portant

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

sur des regroupements comptabilisés selon IFRS 3 et sur la clarification du traitement des plans d'options de souscription/acquisition d'actions de la cible non remplacés ou remplacés de manière volontaire.

Aucun de ces textes n'a eu d'impact ni sur les exercices antérieurs, ni sur les comptes consolidés au 30 juin 2011:

De plus, aucune norme ni interprétation n'a été appliquée par anticipation, qu'elles aient été ou non endossées par l'Union Européenne, le Groupe menant actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Il s'agit de :

- IAS 24 révisée « Parties liées » applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et endossée par l'Union Européenne le 20 juillet 2010 ;

- l'Amendement d'IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal » applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et endossé par l'Union Européenne le 24 juillet 2010 ;

- IFRS 9 « Instruments financiers » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et non encore endossée par l'Union Européenne ;

- Amélioration des IFRS publiée en mai 2010 mais non encore endossée par l'Union Européenne pour les amendements applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et endossée par l'Union Européenne le 19 février 2011 ;

- IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers » publiée en octobre 2010 et applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 mais non encore endossée par l'Union Européenne ;

- IAS 12 « Impôts sur le résultat » : amendement publié en décembre 2010 et relatif à l'évaluation des actifs d'impôt différé liés à des actifs dont l'entité s'attend à recouvrer la valeur comptable via l'utilisation ou la vente. Cet amendement n'a pas été adopté par l'Union Européenne ;

- IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », publié en juin 2011 ;

- IFRS 10 « États financiers consolidés » norme qui vient en remplacement d'IAS 27 et de l'interprétation SIC 12, IFRS 11 « Partenariat », texte remplaçant IAS 31 « Participations dans les co-entreprises » qui supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour la comptabilisation des participations dans les joint venture et IFRS 12, « Présentation des autres intérêts dans les entités ». Ces trois textes ont été publiés en mai 2011 mais n'ont pas encore été approuvés par l'Union Européenne ;

- Amendement d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » publié en mai 2011 et non encore endossé par l'Union Européenne. Cet amendement fait suite à la publication d'IFRS 10 ;

- Amendement d'IAS 28 « Entités associées » publié en mai 2011 et non encore endossé par l'Union Européenne. Cet amendement fait suite à la publication d'IFRS 10 ;

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » publié en mai 2011 et non encore endossé par l'Union Européenne. Ce texte constitue un guide d'application pour la détermination de la juste valeur lorsque celle-ci est requise par les normes actuelles. Il n'introduit pas de nouvelles obligations d'évaluation à la juste valeur ;

- IAS 19 « Avantage au personnel » publié en juin 2011 et non encore endossé par l'Union Européenne.

*3.3 – Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes*

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est considérée par le Groupe comme une charge opérationnelle ne répondant pas aux critères d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » et donc ne donnant pas lieu à impôts différés.

*3.4 – Principes de présentation du compte de résultat*

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

*3.5 – Jugements et estimations significatifs*

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours de la Direction, à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Eutelsat Communications est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

**Jugements**

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2011, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard du litige avec Deutsche Telekom (cf. Note 27.4 – *Litiges*).

*3.6 – Périodes présentées et comparatifs*

L'exercice d'Eutelsat Communications a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro.

**NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS**

*4.1 – Principes de consolidation*

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Eutelsat Communications que celle-ci ait ou non une participation dans le capital de ces sociétés sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ces activités. Il est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Pour sa détermination, les droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entités associées sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (généralement entre 20% et 50%) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle sans pour autant exercer un contrôle ou contrôle conjoint sur ces politiques.

Les sociétés sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable est transféré au Groupe. La quote-part de résultat post-acquisition est intégrée dans le résultat du Groupe à compter de cette date. De même, les variations post-acquisition des réserves de la société qui sont liées à des opérations n'ayant pas transité par le compte de résultat sont comptabilisées dans les réserves consolidées à hauteur de la quote-part du Groupe. Les sociétés sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle le Groupe a transféré le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable.

Les soldes et opérations intragroupes sont éliminés en consolidation.

*4.2 – Comptabilisation des regroupements d'entreprises*

*Après révision de la norme en 2008*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 les regroupements sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée, ie selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les différentes composantes de l'acquisition sont comptabilisées à leur juste valeur sauf exception. Ainsi :

- La rémunération transférée est évaluée à sa juste valeur. Elle inclut les clauses de rémunération éventuelle également évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition laquelle prend en compte les probabilités de survenance. Classées en dettes ou en capitaux propres en fonction de leur nature, les engagements classés en dettes sont par la suite réévalués à la juste valeur et leur variation comptabilisée en résultat.
- Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus.
- En cas d'acquisition partielle, les intérêts minoritaires devenus « participations ne donnant pas le contrôle » sont évalués sur option déterminée pour chaque regroupement, soit pour leur

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris (méthode similaire à celle d'IFRS 3), soit à leur juste valeur.

- En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat de l'exercice.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, l'écart d'acquisition reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (écart d'acquisition partiel) soit la part du Groupe et la part des intérêts non contrôlés (écart d'acquisition complet).

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

*Avant révision de la norme en 2008*

Sous IFRS 3, les regroupements d'entreprises étaient également comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. A la différence d'IFRS 3 révisée:

- les frais d'acquisition faisaient partie du coût d'acquisition ;
- les clauses d'ajustements de prix faisaient également partie du coût si le paiement était probable et évaluable de manière fiable et toutes modifications du montant venaient en correction du coût et affectaient par conséquent le montant de l'écart d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle) ne pouvaient être comptabilisés que sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

*4.3 – Acquisition/cession de participations ne donnant pas le contrôle*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capital, directement en capitaux propres. Avant l'application de ce texte, et en l'absence de précision des normes, le Groupe comptabilisait la différence entre le prix payé (pour les acquisitions) ou reçu (en cas de cession) et la valeur comptable des intérêts minoritaires (« participations ne donnant pas le contrôle ») acquis/cédés, en écart d'acquisition (en cas d'acquisition) ou en résultat (en cas de cession).

#### 4.4 – Opérations en devises étrangères

##### *Transactions en devises étrangères*

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

En revanche, les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique « écart de conversion ».

La principale devise étrangère utilisée est le dollar US. Le taux de clôture retenu est de 1,45 USD pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,36 USD pour 1 euro.

##### *Conversion des comptes des filiales étrangères*

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Leurs états financiers sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis en euro au cours de change de la date d'établissement du bilan. Les produits et charges sont convertis au cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté sur une ligne distincte des capitaux propres en « écarts de conversion ».

#### 4.5 – Immobilisations incorporelles

##### *Immobilisations incorporelles acquises soit séparément soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises*

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entité. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché.

Les immobilisations incorporelles sont composées de la marque "Eutelsat" et des actifs "contrats clients et relations associées". La marque "Eutelsat" n'est pas amortie, sa durée de vie étant indéfinie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les actifs « contrats clients et relations associées » sont amortis linéairement sur 20 ans.

Cette durée de vie a été estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition d'Eutelsat et compte tenu des taux de renouvellement anticipés (cf. Note 4.8 – *Perte de valeur des actifs non courants*).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

*Frais de recherche et développement*

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles si les critères de capitalisation tels qu'édictés par IAS 38 "Immobilisations incorporelles" sont remplis, sinon ils sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2010 et 2011, aucun frais de développement n'a été activé par le Groupe.

Le Groupe a dépensé un montant de € 3,5 millions au titre des frais de recherche et développement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Les frais de recherche ont été engagés principalement dans le cadre des activités multimédia. Ils sont classés sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs" du compte de résultat.

*4.6 – Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition est évalué, à la date du regroupement, à son coût, lequel correspond à la différence entre la somme de la juste valeur de la rémunération versée et la valeur des participations ne donnant pas le contrôle, et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale est spécifiquement identifié dans le bilan consolidé, sous la rubrique "Écarts d'acquisition". L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés mises en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation dans la rubrique "Titres des sociétés mises en équivalence".

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés au moins annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'il existe une perte de valeur. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent, remettant en cause la valeur recouvrable de l'investissement initial.

*4.7 – Satellites et autres immobilisations corporelles*

Les satellites et autres immobilisations corporelles acquis séparément ("les immobilisations corporelles") sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation, égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts de l'entreprise sur la période après prise en compte de la structure de financement du Groupe.

*Satellites* – Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour la mise en service des satellites, et notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement, et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

*Primes d'intéressement en orbite ("Performance Incentives")* – Certains contrats de construction de satellites prévoient que le Groupe verse des primes d'intéressement à la mise en service initiale et au titre des périodes successives en fonction du bon fonctionnement du satellite en orbite. Ces éléments font partie du coût du satellite et sont comptabilisés à l'actif en contrepartie d'une dette égale à la valeur actualisée des paiements attendus. Toute modification ultérieure du montant de cette prime au titre d'une ou plusieurs périodes, est comptabilisée comme un ajustement du coût du satellite. La nouvelle valeur du satellite est amortie de façon prospective sur la durée d'utilisation résiduelle.

*Équipements au sol* – Les équipements au sol comprennent les équipements de surveillance et de contrôle implantés sur divers sites en Europe, ainsi que les équipements du siège social, y compris les installations techniques, le mobilier de bureau et le matériel informatique.

*Amortissements* – Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilité lesquelles sont déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs. Ils tiennent compte le cas échéant des valeurs résiduelles de chaque immobilisation ou groupe d'immobilisations à compter de la mise en service opérationnelle.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Satellites	10 – 17 ans
Équipements de surveillance du trafic	5 – 10 ans
Équipements informatiques	2 – 5 ans
Aménagements et agencements des constructions	3 – 10 ans

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. Lorsqu'un changement significatif intervient, l'amortissement est calculé pour les années restant à courir en prenant en compte la nouvelle durée de vie résiduelle.

*Immobilisations en cours de construction* – Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les paiements d'étapes, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement. Les coûts de personnel, d'études et de prestations de conseil, les intérêts et les autres coûts directement encourus pour l'acquisition des satellites sont également capitalisés.

*Biens en location financement* – Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation de la capacité de tout ou partie des répéteurs d'un satellite sont comptabilisés,

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

conformément à IAS 17 "*Contrats de location*" à l'actif du bilan, assorties d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe les risques et avantages attachés à la propriété du bien. Les actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

*4.8 – Perte de valeur des actifs non courants*

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation systématique annuel effectué en décembre, ou de manière plus fréquente dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, tels que les "contrats clients et relations associées", ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction Générale et revu par le Conseil d'Administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts d'opération et de contrôle des satellites directement attribuables aux satellites testés. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux de croissance ou de décroissance stable.

Les flux de trésorerie futurs sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme, avant impôt, qui reflètent les meilleures estimations du Groupe de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques des actifs ou de l'UGT.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées respectivement sous les rubriques "Autres charges opérationnelles" et "Autres produits opérationnels" dans le compte de résultat. La perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition ne peut être reprise.

Aux 30 juin 2010 et 2011, pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur les UGT suivantes ont été identifiées :

- chacun des satellites, soit 28 à la date du 30 juin 2011
- la participation dans le groupe Hispasat
- chacun des quatre actifs "contrats clients et relations associées".

#### 4.9 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 4.10 – Instruments financiers

Les actifs financiers à la juste valeur via le résultat y compris les actifs financiers de transaction (trading) et les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers sont enregistrés à leur coût correspondant à la juste valeur plus les coûts directement imputables à la transaction.

Conformément aux normes IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*" IAS 32 "*Instruments financiers : présentation*", et IFRS 7 "*Instruments financiers : information*", le Groupe a adopté la classification présentée ci-après pour les actifs et passifs financiers, sur la base des objectifs retenus par la Direction à leur date d'acquisition. La désignation et le classement de ces instruments sont réalisés lors de la comptabilisation initiale.

##### 4.10.1 – Actifs financiers

Le classement, la présentation et l'évaluation des actifs financiers s'analysent comme suit :

#### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

résultat dès leur comptabilisation initiale. Cette catégorie inclut les instruments dérivés sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture et les parts d'OPCVM (gérées sur la base de leur juste valeur) sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés en produits ou charges financières.

**Actifs disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, qui ont été désignés comme tels par la Direction ou qui ne sont pas classés dans les catégories "Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat", "Actifs détenus jusqu'à leur échéance" ou « Prêts et créances ». Cette catégorie inclut les participations autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique "Actifs financiers non courants".

Ils sont par la suite réévalués à leur juste valeur, les gains et pertes résultant des variations de juste valeur étant constatés en capitaux propres. Lorsqu'ils sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est constatée, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont comptabilisés dans le résultat financier.

Les actifs financiers disponibles à la vente représentant des participations dans des sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, sont évalués à leur coût d'acquisition.

**Prêts et créances**

Les prêts et créances sont notamment composés de prêts au personnel, de dépôts versés et de créances clients, lesquels ont généralement une échéance de moins de 12 mois.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant.

Les autres prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

*4.10.2 – Passifs financiers*

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement est constatée en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 4.10.3 – Instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*". (cf. Note 4.10.5 – *Opérations de couverture*).

#### 4.10.4 – Dépréciation

Les indicateurs de pertes de valeur sont examinés pour l'ensemble des actifs financiers à chaque date de clôture. Une perte de valeur est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif. Ces indicateurs objectifs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels, des difficultés financières significatives de l'émetteur ou du débiteur, une probabilité de faillite ou une baisse prolongée ou significative du cours de bourse pour les actions cotées.

Les pertes de valeur autres que celles afférentes aux créances clients et débiteurs divers d'exploitation sont constatées en charges financières.

Les clients du Groupe sont principalement composés d'opérateurs internationaux de télécommunications, de diffuseurs et autres utilisateurs de communications par satellite à usage commercial. La Direction revoit régulièrement son exposition au risque de crédit et comptabilise des dépréciations de ses créances clients et créances sur débiteurs divers, en fonction des flux de trésorerie attendus, sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs". La méthode de dépréciation des créances est une approche fondée sur l'expérience, appliquée périodiquement, permettant de déterminer un pourcentage de recouvrement en fonction de l'ancienneté des créances.

Les pertes de valeur sur les titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et qui sont valorisés au coût, et sur les instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, ne peuvent pas être reprises.

#### 4.10.5 – Opérations de couverture

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations.

Des instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture dès lors que le Groupe démontre (a) qu'il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la Direction en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture à l'initiation de l'opération, (b) que la Direction s'attend à ce que la

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

couverture soit hautement efficace dans la compensation des risques, (c) que les transactions prévues faisant l'objet de la couverture sont hautement probables et comportent une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le compte de résultat, (d) que l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et (e) que l'efficacité de la couverture est évaluée de façon continue et que la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute la durée de la couverture.

Ces critères sont appliqués lorsque le Groupe a recours à des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

**Couverture de flux de trésorerie**

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourraient affecter le résultat.

Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des éléments relatifs aux activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans les "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des activités de financement.

Lorsqu'une relation de couverture est mise en place avec un instrument dérivé présentant une juste valeur non nulle (par exemple, lorsqu'une nouvelle dette est émise et que cette nouvelle dette est couverte par un swap de taux contracté avant la date d'émission de la nouvelle dette) la juste valeur non nulle de l'instrument de couverture mesurée à la date de mise en place de la relation de couverture est amortie sur la durée de vie résiduelle de l'instrument concerné.

Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.

*4.10.6 – Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif (cas de certains titres de participations, de certaines valeurs de placement et de certains instruments dérivés) est déterminée par référence au cours de bourse ou à la valeur de marché à la date de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

*4.10.7 – Engagements fermes ou conditionnels d'achat de participations ne donnant pas le contrôle*

Les normes IAS 27 révisée "*États financiers consolidés et individuels*" et IAS 32 "*Instruments financiers : présentation*" conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des participations ne donnant pas le contrôle en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle au sein des capitaux propres.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement impactant le compte de résultat.

*4.11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les comptes de caisse, les soldes bancaires disponibles, les dépôts à court terme ou certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

*4.12 – Capitaux propres*

**Actions propres**

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

**Frais d'augmentation de capital**

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions propres sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

**Options de souscription d'actions**

L'avantage accordé aux salariés au titre des plans d'options de souscription d'actions est évalué au moment de l'attribution de l'option et constitue un complément de rémunération. Il

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (pour les plans réglés en instruments de capitaux propres) et en contrepartie d'une dette (pour les plans considérés comme réglés en trésorerie).

De même, en application d'IFRS 2 "*Paiements en actions et assimilés*", les avantages accordés aux salariés au titre d'offres réservées dans le cadre d'appel public à l'épargne ou d'autres opérations sur le capital, sont évalués au moment de leur attribution. Ils constituent un complément de rémunération, qui est comptabilisé en charge de l'exercice au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié.

*4.13 – Reconnaissance du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de l'attribution de capacité du secteur spatial, sur la base des conditions contractuelles.

Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de un an jusqu'à la fin de vie du satellite. Les contrats prévoient généralement un droit à un crédit temps à titre gracieux en cas d'interruption de service due aux sous-performances des répéteurs embarqués. Les dispositions contractuelles prévoient également la possibilité d'une résiliation anticipée à l'issue d'une période de deux ans avec un préavis d'un an, contre, suivant le type de contrat, le versement de la différence entre le tarif prévu au contrat et le tarif pour un contrat sur une durée similaire à la durée écoulée, plus les intérêts de retard ou le versement d'un pourcentage du tarif annuel appliqué à la durée résiduelle du contrat. Un ajustement du chiffre d'affaires, initialement reconnu, est alors pratiqué afin de refléter l'économie globale du contrat.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée contractuelle d'utilisation du service, dès lors qu'un contrat existe et que le prix est fixe ou déterminable et dès lors, qu'à sa date de comptabilisation, il est probable que la créance sera recouvrée.

Les produits constatés d'avance comprennent les montants prépayés par les clients. Ces montants sont constatés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée correspondante de mise à disposition de capacités satellitaires ou de réalisation des prestations de service rendues.

*4.14 – Impôts différés*

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilantielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

#### *4.15 – Résultat net par action*

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée.

Le résultat net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, en prenant pour hypothèses que tous les instruments potentiellement dilutifs sont convertis (i.e. en supposant, d'une part l'exercice des options de souscription d'actions existantes, et d'autre part la conversion des instruments financiers donnant accès au capital, après prise en compte dans les résultats des incidences financières théoriques de ces opérations) et que le produit supposé de ces instruments a été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

#### *4.16 – Engagements de retraite et assimilés*

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont constitués de plans à cotisations définies et de plans à prestations définies :

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe ou les entités du Groupe se sont engagés à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement. Le coût de ces prestations comprenant les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode dite des «unités de

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

crédit projetées ». Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

Les montants des paiements futurs correspondants sont évalués sur la base d'hypothèses démographiques et financières telles que la mortalité, la rotation des effectifs, l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base de taux d'actualisation déterminés par référence au taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée de l'obligation est évaluée chaque année et revue pendant les périodes intermédiaires pour identifier les changements significatifs.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel bénéficiaire de ces régimes pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation envers les salariés à la date de clôture ;
- la juste valeur des actifs du fonds à cette même date.

La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en résultat opérationnel, la charge (produit) net correspondant au coût de l'actualisation moins la rentabilité attendue des actifs du régime est entièrement constatée en résultat financier.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion de ces plans est assurée par un organisme extérieur auquel le Groupe s'engage à verser des cotisations régulières. Les paiements effectués par le Groupe au titre de ces régimes sont comptabilisés en charges opérationnelles de l'exercice.

#### *4.17 – Garantie financière donnée à un fonds de pension*

A la suite de l'acquisition d'Eutelsat en avril 2005, le Groupe est devenu le garant du fonds de pension auprès duquel les engagements avaient été externalisés préalablement aux opérations d'apport pour la constitution d'Eutelsat. Ce fonds de pension qui relève des régimes à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement au transfert. Cette garantie financière a été analysée, évaluée et comptabilisée de manière similaire aux engagements relevant de régimes à prestations définies décrits au paragraphe 4.16 – *Engagements de retraite et assimilés*, bien que le Groupe n'ait pas repris les engagements souscrits auprès du fonds de pension par l'Organisation Inter Gouvernementale ("OIG") au plan juridique.

#### *4.18 – Provisions*

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. Cette valeur actualisée est déterminée à partir de taux d'actualisation avant impôts reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relatif à l'actualisation est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultat.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 5 : ECART D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste écart d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

**Variations des immobilisations brutes**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>30 juin 2009</b>	<b>807 752</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>30 018</b>	<b>1 767 570</b>
Acquisitions	-	-	-	6 430	6 430
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	584	584
<b>30 juin 2010</b>	<b>807 752</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>37 032</b>	<b>1 774 584</b>
Acquisitions	-	-	-	8 165	8 165
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	4 233	4 233
<b>30 juin 2011</b>	<b>807 752</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>49 430</b>	<b>1 786 982</b>

**Variations des amortissements et des dépréciations**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2009</b>	-	<b>(188 913)</b>	-	<b>(19 421)</b>	<b>(208 334)</b>
Dotations	-	(44 450)	-	(4 853)	(49 303)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2010</b>	-	<b>(233 363)</b>	-	<b>(24 274)</b>	<b>(257 637)</b>
Dotations	-	(44 450)	-	(6 099)	(50 549)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2011</b>	-	<b>(277 813)</b>	-	<b>(30 373)</b>	<b>(308 186)</b>

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### Immobilisations nettes

*(En milliers d'euros)*

	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur nette au 30 juin 2009</b>	<b>807 752</b>	<b>700 087</b>	<b>40 800</b>	<b>10 597</b>	<b>1 559 236</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2010</b>	<b>807 752</b>	<b>655 637</b>	<b>40 800</b>	<b>12 758</b>	<b>1 516 947</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2011</b>	<b>807 752</b>	<b>611 187</b>	<b>40 800</b>	<b>19 057</b>	<b>1 478 796</b>

Les conditions économiques observées au 30 juin 2011 n'ont pas conduit la Direction à remettre en œuvre le test de dépréciation annuel réalisé au 31 décembre 2010 sur l'écart d'acquisition. A cette date la valeur recouvrable déterminée à partir d'une analyse de la valeur de marché (juste valeur) implicite d'Eutelsat S.A. obtenue à partir de la valeur boursière d'Eutelsat Communications S.A. (et en tenant compte de la dette de cette société) comparée/corroborée avec/par les dernières transactions privées constatées sur le titre Eutelsat S.A. n'avait pas remis en cause le montant figurant au bilan.

En effet, la capitalisation boursière ayant fortement augmenté par rapport à celle retenue lors de la mise en œuvre du dernier test, la Direction du groupe a considéré que le contexte actuel n'était pas de nature à affecter les hypothèses retenues au 31 décembre 2010.

Une baisse d'au moins 80% du cours de bourse serait nécessaire pour que la juste valeur devienne inférieure à la valeur comptable. Si un tel évènement se présentait, un test sur la valeur d'utilité serait effectué.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 6 : SATELLITES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le poste Satellites et autres immobilisations corporelles s'analyse comme suit (y compris les immobilisations acquises sous forme de location financement) :

**Variations des immobilisations brutes**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur brute au 30 juin 2009</b>	<b>2 843 781</b>	<b>135 287</b>	<b>543 717</b>	<b>3 522 785</b>
Modification de valeur brute	(916)	-	-	(916)
Acquisitions	-	27 600	451 390	478 990
Cessions et mises au rebut	(68 269)	(883)	-	(69 152)
Transferts	254 080	7 530	(262 194)	(584)
<b>Valeur brute au 30 juin 2010</b>	<b>3 028 676</b>	<b>169 534</b>	<b>732 913</b>	<b>3 931 123</b>
Acquisitions	15 379	40 672	531 956	588 007
Cessions et mises au rebut	-	(9 936)	(235 864)	(245 800)
Transferts	295 971	30 825	(331 029)	(4 233)
<b>Valeur brute au 30 juin 2011</b>	<b>3 340 026</b>	<b>231 095</b>	<b>697 976</b>	<b>4 269 097</b>

**Variations des amortissements et des dépréciations**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2009</b>	<b>(1 124 242)</b>	<b>(74 307)</b>	<b>-</b>	<b>(1 198 549)</b>
Dotations	(242 077)	(22 040)	-	(264 117)
Reprises	68 269	799	-	69 068
Dépréciation	(7 024)	-	-	(7 024)
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2010</b>	<b>(1 305 074)</b>	<b>(95 548)</b>	<b>-</b>	<b>(1 400 622)</b>
Dotations	(207 529)	(22 332)	-	(229 861)
Reprises	-	9 568	-	9 568
Dépréciation	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2011</b>	<b>(1 512 603)</b>	<b>(108 312)</b>	<b>-</b>	<b>(1 620 915)</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**Immobilisations nettes**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur nette au 30 juin 2009	<b>1 719 539</b>	<b>60 980</b>	<b>543 717</b>	<b>2 324 236</b>
Valeur nette au 30 juin 2010	<b>1 723 602</b>	<b>73 986</b>	<b>732 913</b>	<b>2 530 501</b>
Valeur nette au 30 juin 2011	<b>1 827 423</b>	<b>122 783</b>	<b>697 976</b>	<b>2 648 182</b>

[1] Dont satellites en location financement.

*(En milliers d'euros)*

Valeur brute	93 031
<b>Valeur nette au 30 juin 2011</b>	<b>42 924</b>

Il s'agit notamment de 3 satellites faisant l'objet d'accords d'utilisation de capacité, accords qualifiés de contrats de location financement et ayant donc conduit à la comptabilisation à l'actif :

	Valeur brute	Valeur nette		
SESAT 2 <sup>(1)</sup>	59 959	25 767	12 répéteurs	Contrat de mars 2004 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
Telstar 12 <sup>(1)</sup>	15 068	1 108	4 répéteurs	Accord de juin 1999 sur la durée de vie résiduelle du satellite
EUTELSAT 3A	16 766	16 049	10 répéteurs	Accord de décembre 2010 sur la durée de vie résiduelle du satellite

<sup>(1)</sup> Valeur brute correspondant à la juste valeur des satellites au 4 avril 2005, à la date de l'acquisition d'Eutelsat S.A. par Eutelsat Communications.

Les transferts portant sur les satellites au 30 juin 2010 correspondent à la mise en orbite géostationnaire du satellite W7 lancé au cours de l'exercice.

Les transferts portant sur les satellites au 30 juin 2011 correspondent à la mise en service du satellite Ka-Sat lancé au cours de l'exercice.

Les transferts portant sur les « Autres Immobilisations Corporelles » correspondent à la mise en service des équipements terrestres dédiés à l'activité Tooway<sup>TM</sup>.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2010, les satellites TELECOM 2C et W2, complètement amortis, ont été désorbités.

*Satellite W3B*

A la suite de son lancement intervenu le 28 octobre 2010, le satellite W3B a subi une anomalie de fonctionnement sur son sous-système de propulsion annihilant toute possibilité de mise en service commerciale. Le 17 novembre 2010, une demande d'indemnisation pour la perte totale du satellite a été transmise aux assureurs (cf. Note 27.2 – *Assurance en orbite et assurance lancement*). Cet évènement n'a pas eu d'impact sur la continuité de service des clients du Groupe, mais a conduit Eutelsat à constater en « Autres charges opérationnelles » la perte du satellite. Au 30 juin 2011, Eutelsat était intégralement indemnisé.

*Satellite W75*

Au 30 juin 2010, la mise à jour du plan à moyen terme a mis en évidence que les revenus futurs générés par le satellite W75 étaient inférieurs à ceux initialement prévus, et a conduit à réaliser un test de dépréciation. Une perte de valeur de € 5,5 millions a été constatée en « Autres charges opérationnelles » sur la base de flux de trésorerie futurs révisés et actualisés en appliquant un taux de 7,5%.

*Immobilisations en cours*

Au 30 juin 2011, le poste « Immobilisations en cours » est principalement composé des satellites W3C, ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>7, W5A, W6A, EUROIRD<sup>TM</sup>2A et W3D.



## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 7 : TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Aux 30 juin 2010 et 30 juin 2011, le poste « titres de participation des sociétés mises en équivalence » se détaille comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Solaris Mobile	71 080	8 121
Hispasat	161 848	180 301
<b>Total</b>	<b>232 928</b>	<b>188 422</b>

## 7.1 – Solaris Mobile Ltd

Au cours de l'exercice 2007/2008 le Groupe a fondé en partenariat avec SES Astra une entreprise dénommée Solaris Mobile Ltd (Solaris) située à Dublin en Irlande pour fournir des services en bande S.

Cette bande de fréquence peut permettre la distribution de services de télévision, vidéo et radio ainsi que des communications bidirectionnelles sur des équipements mobiles portables tels que les téléphones, les ordinateurs et les lecteurs multimédia.

Le 14 mai 2009, la Commission Européenne a annoncé l'attribution à Solaris Mobile Ltd de 15 MHz de spectre en bande S en Europe, les 15 autres MHz du spectre en Europe étant attribués à la société Inmarsat.

Le 22 juin 2009, après avoir définitivement constaté que sa charge utile en bande S embarquée sur le satellite W2A d'Eutelsat subissait une avarie, Solaris a transmis aux assureurs un dossier contenant la preuve et la quantification de ce sinistre et une demande d'indemnisation de la valeur totale de cet actif. Du fait de l'anomalie constatée, la capacité en bande S a été intégralement dépréciée au 30 juin 2009. Compte tenu des éléments à sa disposition, la Société a estimé réunir les critères pour reconnaître un produit à recevoir à la même date, ce dernier couvrant l'intégralité du préjudice subi. Au cours du premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2010, la bande S a fait l'objet d'un remboursement intégral du montant assuré.

La Société reste cependant confiante dans sa capacité à répondre aux engagements pris envers la Commission Européenne.

Solaris est détenue à 50% par Eutelsat qui exerce un contrôle conjoint avec son partenaire.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2011, la société Solaris a procédé à une réduction de capital de €120 millions. Le Groupe a encaissé sa quote-part, soit €60 millions.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

*Évolution de la valeur comptable de la participation mise en équivalence au bilan*

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b>Valeur de la participation à l'ouverture</b>	<b>71 878</b>	<b>71 080</b>
Réduction de capital	-	(60 000)
Quote-part de résultat	(798)	(2 959)
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
<b>Valeur de la participation à la clôture</b>	<b>71 080</b>	<b>8 121</b>

Le tableau ci-dessous présente les comptes semestriels de Solaris :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Actifs non courants	3 840	3 988
Actifs courants	139 538	13 987
Passifs non courants	-	-
Passifs courants	1 218	1 732
<b>Total actif net</b>	<b>142 160</b>	<b>16 243</b>
Produits d'exploitation	-	-
Résultat net	(1 596)	(5 918)

*7.2 – Groupe Hispasat*

Aux 30 juin 2010 et 2011, le Groupe détient via sa filiale Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH une participation de 27,69% dans le groupe Hispasat, opérateur de satellites espagnol privé non coté.

*Évolution de la valeur comptable de la participation mise en équivalence au bilan*

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b>Valeur de la participation à l'ouverture</b>	<b>144 625</b>	<b>161 848</b>
Quote-part de résultat	18 642	20 713
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	(1 419)	(2 260)
<b>Valeur de la participation à la clôture</b>	<b>161 848</b>	<b>180 301</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Les montants ci-dessous représentent la quote-part du Groupe au titre des éléments d'actif, de passif et de résultat relatifs au groupe Hispasat :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Droits incorporels <sup>(1)</sup>	27,7	27,7
Contrat de prestations de services <sup>(2)</sup>	1,2	1,0
Participation Hisdesat	5,0	5,0
<b>Sous-total</b>	<b>33,9</b>	<b>33,7</b>
Actif net Hispasat	127,9	146,6
<b>Total</b>	<b>161,8</b>	<b>180,3</b>

<sup>(1)</sup> Ils sont relatifs à l'utilisation de fréquences à la position orbitale à 30°Ouest, associé à des relations long terme contractuelles avec les clients. La durée de vie de ce droit incorporel est considérée indéterminée, en raison de la forte probabilité de renouvellement des autorisations administratives relatives aux fréquences octroyées pour une période de 75 ans, et des spécificités des contrats clients existants. Un test de dépréciation est pratiqué annuellement par la société.

<sup>(2)</sup> La durée d'amortissement des autres actifs incorporels identifiés a été estimée à 15 années.

Le tableau ci-dessous présente les comptes annuels du groupe Hispasat :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Actifs non courants	744 222	818 325
Actifs courants	96 520	166 835
Passifs non courants	242 054	323 769
Passifs courants	140 537	120 841
<b>Total actif net</b>	<b>458 151</b>	<b>540 551</b>
Produits d'exploitation	147 925	174 809
Résultat net	71 469	72 669

Aux 30 juin 2010 et 2011, la ligne "Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence" dans le compte de résultat consolidé correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat IFRS :

- d'Hispasat, après amortissements des actifs incorporels identifiés ;
- de Solaris Mobile Ltd.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

**NOTE 8 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

Les actifs financiers non courants comprennent principalement :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Titres de participations non consolidés <sup>(1)</sup>	457	32
Prêts et avances à long terme	2 592	5 771
<b>Total</b>	<b>3 049</b>	<b>5 803</b>

<sup>(1)</sup> Titres non cotés évalués au coût moins dépréciation.

**Titres de participation non consolidés**

Les titres de participation non consolidés correspondent essentiellement aux titres de Sitcom Spa, détenus à 11,56% par Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH apportés à une valeur nette de €370 milliers au 31 mars 2005. Ces titres ne font pas l'objet d'une cotation sur un marché actif et l'information disponible ne permet pas de déterminer une juste valeur fiable. Ils restent donc comptabilisés au coût historique.

Sur la base des dernières informations connues, les titres ont été intégralement dépréciés, au 30 juin 2011.

**Prêts et avances à long terme**

Les prêts et avances long terme représentent principalement les prêts alloués à des organismes sociaux pour une valeur de €1,0 million, des dépôts versés pour la location des locaux parisiens d'Eutelsat S.A pour €0,4 million et le «compte espèces» lié au contrat de liquidité sur actions propres mis en place par Eutelsat Communications depuis l'exercice 2005/2006 pour €3,4 millions.

**NOTE 9 : STOCKS**

La valeur brute et la valeur nette des stocks s'élèvent respectivement à €3 484 milliers et €1 372 milliers au 30 juin 2010 et à €3 510 milliers et €1 211 milliers au 30 juin 2011. Les stocks sont principalement composés d'antennes de réception et de modems.

La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks s'élève respectivement à €2 112 milliers et €2 299 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2010 et 2011.

**NOTE 10 : CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe n'honore pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des créances clients, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un «credit manager» et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites, après validation par le Groupe, à couvrir le risque de crédit par la

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties compatibles avec l'évaluation du niveau de risque.

Les clients sont essentiellement des opérateurs internationaux de télécommunications, des diffuseurs et autres utilisateurs de communication par satellite à usage commercial.

Au 30 juin 2010, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à €298 816 milliers. La dépréciation de ces créances s'élève à €20 496 milliers.

Au 30 juin 2011, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à €244 060 milliers et la dépréciation de ces créances s'élève à €22 669 milliers.

Les créances clients aux 30 juin 2010 et 2011 étant à échéance court terme ne portent pas intérêts.

Le Groupe considère ne pas être soumis au risque de concentration compte tenu de la diversité de son « portefeuille clients » au 30 juin 2011 et du fait qu'aucune entité juridique facturée ne représente individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires. Le risque de crédit est principalement géré au travers de garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang, de dépôts de garantie et d'une assurance crédit.

Malgré l'environnement difficile, le Groupe n'a pas observé à ce stade de détérioration des délais de paiement et le montant des pertes irrécouvrables représente respectivement €1 398 milliers et €1 052 milliers aux 30 juin 2010 et 2011. Par ailleurs, le Groupe considère que les créances saines ne représentent pas de risque particulier hormis le risque éventuel que constituent les clients situés dans les zones géographiques considérées comme étant potentiellement les plus exposées aux impacts de la crise financière. Ce risque est estimé à environ 1,35% de la valeur des créances au 30 juin 2011.

### 10.1 - Évolution de la dépréciation des créances

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Total Groupe</b>
<b>Valeur au 30 juin 2009</b>	<b>19 011</b>
Dotations	15 769
Reprises utilisées	(1 812)
Reprises de reliquats non utilisées	(12 471)
Écarts de conversion et autres mouvements	-
<b>Valeur au 30 juin 2010</b>	<b>20 496</b>
Dotations	12 715
Reprises utilisées	(1 052)
Reprises de reliquats non utilisées	(9 490)
Écarts de conversion et autres mouvements	-
<b>Valeur au 30 juin 2011</b>	<b>22 669</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## 10.2 – Analyse des créances client échues et non échues

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Créances non échues	<b>203 825</b>	<b>182 050</b>
Créances échues non dépréciées	<b>86 330</b>	<b>55 715</b>
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	66 402	34 435
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	6 143	5 043
<i>Plus de 90 jours</i>	13 785	16 237
Créances échues dépréciées	<b>29 155</b>	<b>28 964</b>
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	349	-
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	11 286	12 076
<i>Plus de 90 jours</i>	17 519	16 888
Dépréciation	<b>(20 496)</b>	<b>(22 669)</b>
<b>Total</b>	<b>298 816</b>	<b>244 060</b>

## 10.3 – Garanties et engagements reçus qui viennent réduire le risque de crédit

*(En milliers d'euros)*

	<b>30 juin 2010</b>		<b>30 juin 2011</b>	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie	83 098	29 559	93 767	42 312
Garanties bancaires	55 673	46 888	72 689	51 968
Garanties maison mère	33 635	33 635	37 654	37 654
<b>Total</b>	<b>172 406</b>	<b>110 081</b>	<b>204 110</b>	<b>131 934</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 11 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Achats prépayés	3 826	6 606
Créances fiscales et sociales	9 684	12 700
<b>Total</b>	<b>13 510</b>	<b>19 306</b>

## NOTE 12 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Instruments de couverture <sup>(1)</sup>	24	2 120
Autres créances	4 876	5 392
<b>Total</b>	<b>4 900</b>	<b>7 512</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 26.5 – *Instruments Financiers*.

## NOTE 13 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le montant des disponibilités et équivalents de trésorerie se détaille comme ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Disponibilités	53 481	63 378
Intérêts courus	-	2
Équivalents de Trésorerie	6 038	73 566
<b>Total</b>	<b>59 519</b>	<b>136 946</b>

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de certificats de dépôt ayant dans la grande majorité une maturité inférieure à un mois au moment de leur acquisition et de parts d'OPCVM répondant à la qualification d'équivalents de trésorerie (cf. Note 4.11 – *Trésorerie et équivalents de trésorerie*).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 14 : ACTIFS FINANCIERS

Les tableaux suivants ventilent chaque poste du bilan composé d'instruments financiers selon sa catégorie et en indique la juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(En milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2010				Juste valeur au 30 juin 2010
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres	
<b>Actifs</b>						
Actifs financiers non courants						
Participations non consolidées	<i>Disponibles à la vente</i>	457	-	457	-	457
Prêts et avance à long terme	<i>Créances</i>	2 592	2 592	-	-	2 592
Actifs financiers courants						
Créances clients	<i>Créances</i>	298 816	298 816	-	-	298 816
Autres créances	<i>Créances</i>	4 876	4 876	-	-	4 876
Instruments financiers <sup>(1)</sup>						
Qualifiés de couverture	<i>N/A</i>	-	-	-	-	-
Hors couverture	<i>Détenus à des fins de transaction</i>	24	-	-	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	<i>N/A</i>	53 481	53 481	-	-	53 481
OPCVM <sup>(2)</sup>	<i>Option juste valeur</i>	-	-	-	-	-
Autres équivalents de trésorerie	<i>Créances</i>	6 038	6 038	-	-	6 038

<sup>(1)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

<sup>(2)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).



Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(En milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2011					Juste valeur au 30 juin 2011
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
<b>Actifs</b>							
Actifs financiers non courants							
Participations non consolidées	<i>Disponibles à la vente</i>	32	-	32	-	-	32
Prêts et avance à long terme	<i>Créances</i>	5 771	5 771	-	-	-	5 771
Actifs financiers courants							
Créances clients	<i>Créances</i>	244 060	244 060	-	-	-	244 060
Autres créances	<i>Créances</i>	5 392	5 392	-	-	-	5 392
Instruments financiers <sup>(1)</sup>							
Qualifiés de couverture	<i>N/A</i>	1 693	-	-	1 693	-	1 693
Hors couverture	<i>Détenus à des fins de transaction</i>	427	-	-	-	427	427
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Trésorerie	<i>N/A</i>	63 378	63 378	-	-	-	63 378
OPCVM <sup>(2)</sup>	<i>Option juste valeur</i>	66 187	66 187	-	-	-	66 187
Autres équivalents de trésorerie	<i>Créances</i>	7 379	7 379	-	-	-	7 379

<sup>(1)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

<sup>(2)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

**NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES***15.1 – Capitaux propres*

Au 30 juin 2011, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. est composé de 220 113 982 actions, d'une valeur nominale de 1 euro. A cette même date, le Groupe détient 44 516 actions propres pour un montant de €1 348 milliers dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le Groupe en détenait 52 762 pour un montant de €1 462 milliers au 30 juin 2010. D'autre part, au titre du plan d'attribution gratuite d'actions (cf. infra) le Groupe a racheté 500 000 actions pour un montant de €13,9 millions. L'ensemble de ces actions est présenté en déduction des capitaux propres.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission de la Société depuis le 30 juin 2010 s'établit comme suit :

Date de réalisation définitive de l'opération	Opérations	Nombre d'actions émises/annulées	Montant nominal de l'augmentation/réduction de capital (en milliers d'euros)	Prime globale d'émission/de fusion (en milliers d'euros)	Montants successifs du capital nominal (en milliers d'euros)	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions (en euros)
30/06/2010		-	-	497 128	220 114	220 113 982	1
09/11/2010	Distribution de dividendes (AGM du 09/11/10)	-	-	(43 914)	220 114	220 113 982	1
30/06/2011		-	-	453 214	220 114	220 113 982	1

*15.2 – Dividendes*

Le 09 novembre 2010, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de €0,76 par action, soit un montant total de €166 872 289,52 prélevé sur le poste « Prime d'émission » pour €43 913 760,40 et sur le résultat du 30 juin 2010 pour €122 958 529,12.

Le montant de la distribution proposé à l'Assemblée Générale du 8 novembre 2011 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2011 est de €197 653 milliers, soit €0,90 par action.

*15.3 – Rémunération en actions et assimilées***Attribution gratuite d'actions**

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 a décidé de la mise en place d'un plan d'actions gratuites pour tout le personnel du Groupe y compris les mandataires sociaux pour un total de 474 831 actions. Ces actions gratuites étaient définitivement acquises par les bénéficiaires sous conditions de présence d'une durée de deux ans au sein du Groupe et ne seront disponibles qu'à l'expiration d'une période supplémentaire de deux années à compter de la date effective d'acquisition. Il est à noter que dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des actions

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

gratuites attribuées était subordonnée à l'atteinte d'objectifs sur deux ans liés pour 50% à un objectif d'EBITDA annuel et pour 50% à un objectif de cours de l'action de la Société au terme des deux ans. La condition de performance annuelle a été atteinte au 30 juin 2008 pour la première année et au 30 juin 2009 pour la deuxième année. En revanche, la condition d'objectif de cours n'a pas été atteinte à l'échéance du plan.

La juste valeur de l'instrument émis a pris en compte le cours de bourse à la date d'attribution, le taux de distribution des dividendes tels qu'attendus par le marché à la date de valorisation, un taux de rotation du personnel de 5% et un coût d'incessibilité de 1,5%, et pour partie a été approchée en utilisant des simulations Monte Carlo retenant les critères précédents ainsi qu'un taux sans risque de 4,43% et une volatilité du cours de 20,77%.

La valeur de l'avantage octroyé pour ce plan a été estimée à €5,0 millions et a été étalée sur la période d'acquisition des droits fixée à deux ans. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour la période arrêtée au 30 juin 2010 s'est élevée à €178 milliers.

En date anniversaire du plan, soit le 25 juillet 2009, 310 017 actions d'un nominal de 1 euro chacune ont été émises et attribuées définitivement à 439 bénéficiaires. L'augmentation de capital subséquente de 310 017 euros a été prélevée sur le poste « *Primes liées aux capital* ».

Le 1<sup>er</sup> février 2010, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau programme d'attribution gratuite d'actions à l'ensemble du personnel y compris les mandataires sociaux (soit 554 bénéficiaires dont 553 salariés) pour un nombre maximum de 700 000 actions et décidé que cette attribution se ferait par voie de distribution d'actions existantes préalablement rachetées. Une condition de présence des bénéficiaires d'une durée de trois ans à compter de cette date est requise et les actions devront en outre être conservées pendant une période de deux ans à l'issue de la date d'acquisition définitive des dites actions. Le plan comprend :

- d'une part, l'attribution de 600 actions par bénéficiaire salarié subordonnée à la réalisation d'objectifs de performance sur trois exercices se terminant le 30 juin 2012 dont à hauteur de 50% un objectif d'EBITDA<sup>1</sup> cumulé et à hauteur de 50%, un objectif de ROCE<sup>2</sup> moyen, et
- d'autre part, l'attribution de 368 200 actions aux managers et mandataires sociaux subordonnée à l'atteinte sur les trois mêmes exercices pour 25% d'un objectif d'EBITDA<sup>1</sup> cumulé, pour 25% d'un objectif de ROCE<sup>2</sup> moyen, pour 25% d'un objectif d'EPS<sup>3</sup> cumulé et pour 25% d'un objectif de TSR<sup>4</sup> sur la période définie.

La juste valeur de l'instrument émis a été déterminée en prenant en compte le cours de la bourse à la date d'attribution, le taux de distribution des dividendes tels qu'attendus par le marché à la date de valorisation, un taux de rotation du personnel de 5% et un coût d'incessibilité de 1,5%, et pour partie a été approchée en utilisant des simulations Monte Carlo

---

<sup>1</sup> L'EBITDA est définie comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, hors dépréciation d'actifs, autres produits et charges opérationnels.

<sup>2</sup> Le ROCE est le retour sur capital employé = résultat opérationnel / (capitaux propres + dette nette – écarts d'acquisition).

<sup>3</sup> L'EPS est le résultat net du Groupe par action.

<sup>4</sup> Le TSR est le taux de rentabilité d'une action sur une période donnée qui intègre les dividendes reçus et la plus value réalisée (donc l'évolution du cours de bourse).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

retenant les critères précédents ainsi qu'un taux sans risque de 1,637% et une volatilité du cours de 26,27%.

La valeur de l'avantage octroyé pour ce plan, initialement estimée à € 10,5 millions a été portée à € 11,9 millions au cours de l'exercice pour tenir compte d'une réestimation de l'allocation d'actions. Ce montant est étalé sur la période d'acquisition des droits fixée à trois ans. La charge constatée en contrepartie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2010 et 2011 s'est élevée respectivement à €1 425 milliers et €4 181 milliers.

Il est à noter qu'au 30 juin 2011, 500 000 actions avaient été rachetées pour un montant de € 13,9 millions et que conformément à IAS 32 « Instruments financiers : présentation », la valeur d'acquisition des actions rachetées par le Groupe dans le cadre de ce plan d'attribution gratuite d'actions existantes a été portée en réduction des capitaux propres part du Groupe.

D'autre part, dans le cadre de ce plan d'attribution gratuite d'actions et du programme de rachat d'actions, la société Eutelsat Communications a signé avec l'ensemble de ses filiales ayant des salariés bénéficiaires une convention de refacturation.

L'ensemble des plans a engendré une charge totale par contre partie des capitaux propres de respectivement €1 603 milliers et €4 181 milliers aux 30 juin 2010 et 2011.

### Description des plans d'options sur titres d'Eutelsat S.A.

*Les informations détaillées dans cette note ne concernent que le sous-groupe Eutelsat S.A. et les instances de gouvernance de ce sous-groupe.*

#### a) Synthèse de l'activité des plans de souscription d'actions

	<b>Actions réservées pour les attributions futures</b>	<b>Options de souscriptions d'actions en circulation</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré (en euro) après distribution</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2010	-	23 988	1,64
Autorisées	-	-	-
Attribuées	-	-	-
Exercées	-	23 987	1,64
Annulées	-	1	1,64
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

b) Évolution des plans d'options

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
<b>Plans</b>					
<b>30/06/10</b>					
Partenaires	4 389 963	(4 121 688)	(268 275)	-	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	(53 831)	-	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 198 094)	-	-	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(10 782 178)	-	-	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(1 411 359)	(64 767)	-	1,26
- 28/06/04	437 374	(437 374)	-	-	1,48
Managers IV	4 028 215	(3 963 853)	(40 374)	23 988	1,64
<b>Total</b>	<b>28 053 039</b>	<b>(27 601 804)</b>	<b>(427 247)</b>	<b>23 988</b>	<b>-</b>

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
<b>Plans</b>					
<b>30/06/11</b>					
Partenaires	4 389 963	(4 121 688)	(268 275)	-	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	(53 831)	-	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 198 094)	-	-	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(10 782 178)	-	-	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(1 411 359)	(64 767)	-	1,26
- 28/06/04	437 374	(437 374)	-	-	1,48
Managers IV	4 028 215	(3 987 840)	(40 375)	-	1,64
<b>Total</b>	<b>28 053 039</b>	<b>(27 625 791)</b>	<b>(427 248)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des plans de souscription d’actions**

La méthode de valorisation des options à leur juste valeur retenue par Eutelsat S.A. est la méthode Black & Scholes assise sur les caractéristiques suivantes :

- une volatilité calculée de 26,30%
- un taux sans risque de 2,98%
- un taux d’annulation estimée à 37,5% sur 3 ans
- un coût moyen unitaire pondéré de €1,68 par option

Cette évaluation a été effectuée à la date d’octroi des options et n’a pas été modifiée par l’acquisition d’Eutelsat S.A..

Au cours des exercices clos aux 30 juin 2010 et 2011, respectivement 193 841 options et 23 987 options ont été exercées. Ces augmentations de capital ont engendré, une perte de dilution respectivement de € 68 milliers et € 8 milliers comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

**Promesses d’achats et de ventes d’actions Eutelsat S.A.**

Le Groupe a conclu en août 2005 avec certains cadres et mandataires sociaux d’Eutelsat S.A. des promesses d’achats et de ventes d’actions Eutelsat S.A., actions issues de la levée des options de souscription d’actions consentie par Eutelsat S.A. avant l’acquisition dans le cadre des différents plans « Managers » (soit au total près de 18,3 millions d’actions Eutelsat S.A.), et en contrepartie avait émis des ABSA au profit de ces managers.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés », cet engagement de liquidité a été comptabilisé comme un remboursement à terme d’un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué à la date d’opération à €19 553 milliers a été comptabilisé en dettes en contrepartie d’une réduction équivalente du montant des capitaux propres. La dette actualisée au 30 juin 2010 pour tenir compte de l’échéancier d’achat des titres et de la levée des options, s’établit à €3 988 milliers. Au 30 juin 2011, la totalité des actions résiduelles liées par cet engagement a été rachetée.

A ce titre, au cours de l’exercice 2009/2010, le Groupe a acquis 460 256 actions d’Eutelsat S.A. représentant 0,04% du capital de celle-ci pour un montant de €1 243 milliers.

Au cours de l’exercice 2010/2011, le Groupe a acquis 1 453 432 actions d’Eutelsat S.A. représentant 0,1435% du capital de celle-ci pour un montant de €3 925 milliers.

**Offre de liquidité aux salariés du Groupe actionnaires d’Eutelsat S.A.**

A l’instar de l’engagement de liquidité décrit précédemment, le Conseil d’administration du 28 juin 2006 a décidé la mise en place d’une offre de liquidité sous forme d’offre d’achat en numéraire des actions Eutelsat S.A. destinée aux salariés du Groupe actionnaires d’Eutelsat S.A..

L’offre de liquidité prévoit un prix de rachat déterminé par référence au cours de l’action Eutelsat Communications et en tenant compte de l’ensemble des dettes bancaires nettes des sociétés du Groupe non incluses dans le sous-groupe Eutelsat S.A..

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

De manière similaire à l'opération décrite précédemment, l'engagement de liquidité a été traité comme une modification des plans d'options de souscription d'actions et d'achat d'actions initiaux et comptabilisé comme un remboursement à terme d'un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué au 30 juin 2006 à €22,0 millions a été comptabilisé en dettes en contrepartie d'une réduction équivalente des capitaux propres. Le montant comptabilisé au 30 juin 2010 et au 30 juin 2011 au titre de la réappréciation de la valeur de rachat de la dette, s'est traduit respectivement par une charge de €4 126 milliers et de €1 064 milliers. La dette actualisée pour tenir compte des offres réalisées et des levées d'options s'établit à €12 478 milliers et €9 628 milliers au 30 juin 2010 et 2011 respectivement.

Il est à noter que dans ce cadre, les offres d'achat proposées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 juin 2010 se sont soldées par l'achat de 862 868 actions d'Eutelsat S.A. représentant 0,09% du capital de celle-ci et acquises par le Groupe pour un coût d'acquisition de €5 475 milliers et qu'au cours de l'exercice clos au 30 juin 2011, 535 576 actions d'Eutelsat S.A. représentant 0,05% du capital de celle-ci ont été acquises pour un coût d'acquisition de €3 844 milliers.

#### 15.4 – Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers

Tous les instruments financiers impactant la réserve de réévaluation sont des couvertures de flux de trésorerie pour la part efficace.

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Total</b>
<b>Solde au 30 juin 2010</b>	<b>(125 038)</b>
Variations de juste valeur en capitaux propres	27 390
Transfert en résultat <sup>(1)</sup>	48 477
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>(49 171)</b>

<sup>(1)</sup> Dont €42,8 millions correspondent aux coupons courus et échus sur le swap et €5,6 millions correspondant à la quote-part du swap dont la relation de couverture a été interrompue (cf. Note 26.2 – *Risque de taux*).

#### 15.5 – Informations sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital. Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectifs :

- de disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles en actions ;
- de disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- de mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action dans le cadre d'un contrat de

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- de conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'annuler les actions.

D'autre part, le Groupe a pour objectif de distribuer entre 50% et 75% de son résultat net consolidé part du Groupe chaque année.

*15.6 – Nature et objectif des autres réserves*

La rubrique écart de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères.



**NOTE 16 : DETTES FINANCIERES**

*16.1 – Part non courante*

Aux 30 juin 2010 et 2011, la totalité de l'endettement est libellée en euros.

Au 30 juin 2010, la structure de la dette du Groupe a changé suite au refinancement en mars 2010 de la dette à échéance novembre 2011 de sa filiale Eutelsat S.A. Le 26 mars 2010, la filiale Eutelsat S.A. a procédé à une émission obligataire inaugurale de €850 millions pour une durée de 7 ans sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. A la réception du produit de l'émission, Eutelsat S.A. a remboursé par anticipation les crédits suivants :

- son prêt de €650 millions remboursable in fine (Term Loan).
- le crédit revolving de €650 millions qui était utilisé à hauteur de €200 millions.

Le montant total des facilités conclues en novembre 2004 pour une durée de 7 ans jusqu'en novembre 2011 s'élevant à €1 300 millions a ainsi été annulé par anticipation en mars 2010. S'agissant d'une extinction de passif au sens d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », le montant résiduel des commissions d'arrangement de ces facilités s'élevant à €518 milliers a fait l'objet d'un amortissement accéléré sur l'exercice clos au 30 juin 2010.

Depuis le 30 juin 2010, la structure de la dette du Groupe a évolué.

Au 30 juin 2011, le Groupe dispose des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un crédit syndiqué conclu par Eutelsat Communications le 8 juin 2006 pour une durée de sept ans et pour un montant initial de €1 915 millions ramené au cours de l'exercice à €1 765 millions. Ce crédit se décompose en deux parties :
  - Tranche A : un crédit à long terme in fine (Term Loan) de €1 615 millions rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après) mais qui a fait l'objet d'un remboursement anticipé partiel de €150 millions au cours du mois de juin 2011 portant au 30 juin 2011 le crédit in fine à €1 465 millions. Ce remboursement partiel correspondant à une extinction de passif au sens d'IAS 39, une quote-part du montant résiduel des commissions d'arrangement de cette facilité a été complètement amorti sur cet exercice pour un montant de €502 milliers.
  - Tranche B : une ligne de crédit revolving de €300 millions. Les tirages d'une durée maximale de 6 mois sont rémunérés à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après). Une commission de non utilisation est versée représentant 30% à 35% de la marge susmentionnée.

L'accord du 8 juin 2006 ne comporte ni garantie de filiales d'Eutelsat Communications ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Ce contrat de crédit comporte des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles contenues dans les contrats de prêts) limitant la capacité des sociétés du Groupe, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- consentir des prêts et réaliser des investissements ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la société et de ses filiales.

Le contrat prévoit la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle de la société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95% du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A.. Le contrat comporte un engagement de conserver des polices d'assurance lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13°Est et, pour tout satellite localisé à une autre position orbitale, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, les lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du groupe présentés en norme IFRS :

- « Leverage Ratio » : dette nette consolidée/EBITDA consolidé inférieur ou égal à 5,5 pour les périodes semestrielles et annuelles définies au contrat et dont la première est le 30 juin 2006, ce ratio est ensuite progressivement réduit à 5,25 au 31 décembre 2008, à 5 au 31 décembre 2009, à 4,75 au 31 décembre 2010 puis à 4,50 au 31 décembre 2011.
- « Interest Cover Ratio » : EBITDA consolidé/intérêts payables (dus et échus) supérieur ou égal à 2,75 (si Leverage Ratio supérieur à 3,5).

En outre, une couverture de taux sur les intérêts dus est exigée pour une période de trois ans au moins, sur au moins 50% du montant utilisé sur la ligne de crédit Term Loan.

A cet effet, le 19 juin 2006, Eutelsat Communications a acquis auprès de la filiale SatBirds Finance la couverture de taux mise en place au titre du précédent emprunt.

De plus, Eutelsat Communications a mis en place un nouvel instrument destiné à couvrir la période 2010-2013. (cf. Note 26 – *Instruments Financiers*) :

Pour le Term Loan d'Eutelsat Communications, les périodes d'intérêts sont des périodes de 6 mois débutant le 29 avril et le 29 octobre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 29 avril 2013 au 08 juin 2013.

- un emprunt obligataire de €850 millions sur 7 ans portant un coupon annuel de 4,125% émis à 99,232% par sa filiale Eutelsat S.A. et remboursable in fine à 100% du montant principal.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- un crédit revolving de €450 millions (non utilisé au 30 juin 2011) conclu le 24 mars 2010 par sa filiale Eutelsat S.A. pour une durée de 5 ans.

Les montants tirés sur cette ligne de crédit portent intérêt au taux EURIBOR (ou LIBOR pour les tirages libellés en dollars) majoré d'une marge comprise entre 0,75% et 2,50% en fonction de la note à long terme attribuée par Standard & Poor's à Eutelsat S.A.. Une commission de non utilisation est versée représentant 40% de la marge applicable susmentionnée. Enfin, le contrat prévoit la perception d'une commission d'utilisation de 0,25% si la ligne de crédit revolving est utilisée à plus de 50% et uniquement sur la fraction utilisée qui excède 50% du total de la ligne.

En outre, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA *annualisé* (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 3,75 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

Le contrat de crédit et l'émission obligataire ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles contenues dans les contrats de prêts) limitant la capacité d'Eutelsat S.A. et de ses filiales, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- consentir des prêts et réaliser des investissements ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la société et de ses filiales.

Les emprunts prévoient la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de crédit ou à l'émission obligataire de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de dégradation de la notation non régularisée à l'issue d'une période de 120 ou 180 jours selon le cas, respectivement d'Eutelsat S.A. ou des obligations émises par Eutelsat S.A. résultant d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'un changement de contrôle d'Eutelsat Communications (hors prise de contrôle par les actionnaires de référence du Groupe). Cette disposition ne s'applique pas pour les réorganisations au sein du Groupe.

Le contrat de crédit comporte un engagement de conserver des polices d'assurance lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13°Est et, pour tout satellite localisé à une autre position orbitale, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Au 30 juin 2011, le Groupe respecte les ratios.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

- *Données chiffrées aux 30 juin 2010 et 2011*

La part non courante des dettes financières du Groupe, aux 30 juin 2010 et 2011, s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2010		30 juin 2011	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Crédit in fine Eutelsat Communications (Taux variable)	1 615 000	1 615 000	1 465 000	1 465 000
Emprunt obligataire	843 000	850 000	859 432	850 000
Emprunt à taux fixe (Wins Ltd.)	64	64	-	-
Emprunt à taux variable (Wins Ltd.)	150	150	-	-
<b>Sous-total des dettes (part non courante)</b>	<b>2 458 214</b>	<b>2 465 214</b>	<b>2 324 432</b>	<b>2 315 000</b>
Frais et primes d'émission*		(19 111)		(14 238)
<b>Total</b>		<b>2 446 103</b>		<b>2 300 762</b>

\* Frais liés au refinancement et prime d'émission obligataire inclus.

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les tirages au titre de cette ligne de crédit revolving est pour la période close au 30 juin 2011 de 2,21%.

Le taux d'intérêt effectif de la dette bancaire in fine de € 1 465 millions est de 3,75% et de 4,64% après prise en compte des effets de la couverture et celui de la dette obligataire de €850 millions est de 4,35%.

Au 30 juin 2011, le Groupe dispose des principales facilités de crédit suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>			
	Montant accordé	Montant utilisé	Échéance
Crédit in fine Eutelsat Communications	1 465 000	1 465 000	8 juin 2013
Ligne de crédit revolving Eutelsat Communications	300 000	-	8 juin 2013
Ligne de crédit revolving Eutelsat S.A.	450 000	-	24 mars 2015
Emprunt obligataire	850 000	850 000	27 mars 2017
Emprunt à taux fixe Wins Ltd	64	64	31 décembre 2011
<b>Total</b>	<b>3 065 064</b>	<b>2 315 064</b>	

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Au 30 juin 2011, l'échéancier des dettes s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2011</b>	<b>Échéance à moins d'un an</b>	<b>Échéance à + de 1 an et à moins de 5 ans</b>	<b>Échéance à + de 5 ans</b>
Crédit in fine Eutelsat Communications	1 465 000	-	1 465 000	-
Emprunt obligataire	850 000	-	-	850 000
Emprunt à taux fixe Wins Ltd.	64	64	-	-
<b>Total</b>	<b>2 315 064</b>	<b>64</b>	<b>1 465 000</b>	<b>850 000</b>

*16.2 – Part courante*

Les dettes courantes comprennent les intérêts courus non échus sur les dettes décrites en Note 16.1 au 30 juin 2011. Ces dettes courantes se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Découverts bancaires	18 182	4 512
Intérêts courus non échus	14 275	15 394
La part à moins d'un an des emprunts (hors crédit revolving)	409	64
<b>Total</b>	<b>32 866</b>	<b>19 970</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 17 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Instrument financiers <sup>(1)</sup>	129 781	55 189
"Performance incentives" <sup>(2)</sup>	26 955	18 198
Contrats de location financement <sup>(3)</sup>	90	15 384
Autres créditeurs	52 999	55 653
<b>Total</b>	<b>209 825</b>	<b>144 424</b>
<i>Dont part courante</i>	<i>160 661</i>	<i>85 343</i>
<i>Dont part non courante</i>	<i>49 164</i>	<i>59 081</i>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 26 – *Instrument financiers*

<sup>(2)</sup> Dont intérêts sur les "Performance Incentives" de €8 054 milliers au 30 juin 2010 et €5 917 milliers au 30 juin 2011.

<sup>(3)</sup> Dont intérêts sur les contrats de financement de €99 milliers au 30 juin 2011. Au 30 juin 2010, les montants des intérêts sur les contrats de location financement ne sont pas matériels.

Les « Autres créditeurs » sont composés d'acomptes et cautions reçus des clients.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 18 : PASSIFS FINANCIERS

*Ventilation par catégorie*

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Catégorie d'instruments financiers</i>	Valeur nette comptable au 30 juin 2010			Juste valeur au 30 juin 2010	
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres		Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat
<b>Passifs</b>						
Dettes financières						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	1 606 844	1 606 844	-	-	1 606 844
Emprunt obligataire	<i>Au coût amorti</i>	839 045	839 045	-	-	843 000
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	191	191	-	-	191
Emprunts à taux variable	<i>Au coût amorti</i>	432	432	-	-	432
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	18 182	18 182	-	-	18 182
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	49 164	49 164	-	-	49 164
Courants	<i>Au coût amorti</i>	30 880	30 880	-	-	30 880
Instruments financiers <sup>(1)</sup>						
Qualifiés de couverture		129 781	-	129 781	-	129 781
Hors couverture		-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Au coût amorti</i>	40 956	40 956	-	-	40 956
Dettes sur immobilisations	<i>Au coût amorti</i>	30 424	30 424	-	-	30 424

<sup>(1)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(En milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2011			Juste valeur au 30 juin 2011	
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres		Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat
<b>Passifs</b>						
Dettes financières						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	1 460 092	1 460 092	-	-	1 460 092
Emprunt obligataire	<i>Au coût amorti</i>	840 670	840 670	-	-	850 102
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	64	64	-	-	64
Emprunts à taux variable	<i>Au coût amorti</i>	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	4 512	4 512	-	-	4 512
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	59 081	59 081	-	-	59 081
Courants	<i>Au coût amorti</i>	30 154	30 154	-	-	30 154
Instruments financiers <sup>(1)</sup>						
Qualifiés de couverture		55 189	-	55 189	-	-
Hors couverture		-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Au coût amorti</i>	53 173	53 173	-	-	53 173
Dettes sur immobilisation	<i>Au coût amorti</i>	22 162	22 162	-	-	22 162

<sup>(1)</sup> Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).



## NOTE 19 : LOCATION SIMPLE ET LOCATION FINANCEMENT

*19.1 - Location simple*

Eutelsat S.A. paie un loyer pour l'utilisation de son siège social situé à Paris. Ce contrat de location a été renouvelé par anticipation le 25 novembre 2009 pour une durée de neuf ans ayant commencé à courir le 1<sup>er</sup> août 2009, pour venir à échéance contractuelle le 31 juillet 2018, avec une période ferme de six ans et cinq mois. La charge locative s'est élevée respectivement à €3 750 milliers et €3 757 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2010 et 2011. Les paiements futurs au titre du contrat de location sont détaillés dans le tableau ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Paiements futurs au titre des contrats de location simple	<b>18 096</b>	4 021	14 075	-

*19.2 - Location financement*

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de quatre satellites en contrat de location financement. Aucun des contrats de location financement ne comporte d'option d'achat à l'issue du terme du contrat.

Le dernier contrat de location financement vient à échéance en 2016.

Au 30 juin 2011, trois des quatre contrats de location financement étaient prépayés.

Les charges financières attribuables aux satellites en contrat de location financement étaient de €27 milliers au 30 juin 2010 et de €122 milliers au 30 juin 2011.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 20 : AUTRES DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

20.1 – Part non courante

Les autres dettes non courantes ne comprennent que des produits constatés d'avance.

20.2 – Part courante

Les autres dettes et produits constatés d'avance courants s'analysent comme suit aux 30 juin 2010 et 2011 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Produits constatés d'avance	45 732	44 058
Dettes fiscales	11 696	11 883
Dettes sociales <sup>(1)</sup>	39 725	35 311
<b>Total</b>	<b><u>97 153</u></b>	<b><u>91 252</u></b>

<sup>(1)</sup> Incluant la dette relative à l'engagement ABSA de €3 988 milliers au 30 juin 2010 et la dette relative à l'offre de liquidité pour un montant de €12 478 milliers au 30 juin 2010 et €9 628 milliers au 30 juin 2011 (cf. Note 15.3 – *Rémunérations en actions et assimilées*).

**NOTE 21 : IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS**

Depuis le 1er juillet 2008, le périmètre du Groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications est la société tête de Groupe est composé des filiales suivantes : Eutelsat S.A. , Eutelsat VAS S.A.S. et Eutelsat Communications Finance S.A.S..

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la société Fransat S.A. a rejoint le Groupe d'intégration fiscale.

*21.1 - Impôts dans le compte de résultat*

La ligne "Impôts sur les sociétés" comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

La charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Charge d'impôt courant	(127 811)	(169 372)
Charge (produit) d'impôt différé	(15 428)	(29 669)
<b>Total impôt sur les sociétés</b>	<b>(143 239)</b>	<b>(199 041)</b>

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
Résultat avant IS et MEE	407 907	536 030
<i>Taux d'impôt de droit commun en France</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>
Charge d'impôt théorique	(140 442)	(184 555)
Différences permanentes et autres	(2 797)	(14 486)
<b>Charge d'impôt au compte de résultat</b>	<b>(143 239)</b>	<b>(199 041)</b>
<i>Taux d'impôt réel</i>	<i>35%</i>	<i>37%</i>

Au 30 juin 2011, le taux d'impôt s'élève à 37%. La distorsion de taux s'explique principalement par les déficits de filiales étrangères n'ayant pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## 21.2- Impôts dans le bilan

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées. Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>Constat en capitaux propres</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b><i>Bases d'impôts différés actifs</i></b>				
Instruments financiers	41 861	(157)	(25 364) <sup>(1)</sup>	16 340
Provision pour dépréciation d'actifs	13 965	(2 161)	-	11 804
Activation des déficits reportables	11 391	(11 391)	-	-
Provisions client	17 998	2 056	-	20 054
Garantie financière donnée au fonds de pension	7 550	(2 377)	-	5 173
Performance incentives et salaires capitalisés	2 774	(2 392)	-	382
Provisions pour risques et charges	1 792	853	-	2 645
Charges à payer	4 176	1 137	-	5 313
Provision pour retraites	2 299	353	-	2 652
<b><i>Sous-Total (a)</i></b>	<b><i>103 806</i></b>	<b><i>(14 079)</i></b>	<b><i>(25 364)</i></b>	<b><i>64 363</i></b>
<b><i>Bases d'impôts différés passifs</i></b>				
Actifs incorporels	(239 784)	15 305	-	(224 479)
Amortissements dérogatoires	(92 033)	(27 481)	-	(119 514)
Intérêts capitalisés	(3 663)	529	-	(3 134)
Locations financement	(1 055)	(182)	-	(1 237)
Divers	(4 148)	(601)	-	(4 749)
<b><i>Sous-Total (b)</i></b>	<b><i>(340 683)</i></b>	<b><i>(12 430)</i></b>	<b><i>-</i></b>	<b><i>(353 113)</i></b>
<b><i>Total = (a) + (b)</i></b>	<b><i>(236 877)</i></b>	<b><i>(26 509)</i></b> <sup>(3)</sup>	<b><i>(25 364)</i></b> <sup>(2)</sup>	<b><i>(288 750)</i></b>
<b><i>Reflété comme suit dans les comptes:</i></b>				
Impôts différés actifs	52 625			19 374
Impôts différés passifs	(289 502)			(308 124)
<b><i>Total</i></b>	<b><i>(236 877)</i></b>			<b><i>(288 750)</i></b>

<sup>(1)</sup> Ce montant ne comprend pas la variation relative aux sociétés mise en équivalence qui s'élève à €659 milliers sur la période.

<sup>(2)</sup> Ce montant ne comprend pas la variation en capitaux propres des sociétés mise en équivalence relative aux écarts de conversion qui s'élève à €164 milliers.

<sup>(3)</sup> Hors provision pour risques de €3,2 millions au 30 juin 2011.

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les actifs et les passifs d'impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Impôts différés actif</b>	<b>Impôts différés passif</b>
A moins d'un an	-	(15 885)
A plus d'un an	19 374	(292 239)
<b>Total</b>	<b>19 374</b>	<b>(308 124)</b>

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur la différence temporelle taxable générée par la comptabilisation à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition d'Eutelsat S.A., des "contrats clients et relations associées" et de la marque Eutelsat évalués à €929 800 milliers (cf. Note 5 – *Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles*), soit un impôt différé passif de €320 130 milliers. L'amortissement sur 20 ans des contrats clients pour un montant de €44 450 milliers engendre un produit annuel d'impôt différé de €15 304 milliers.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 22 : PROVISIONS

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2010	Dotation	Reprise		30 juin 2011
			Utilisée	Non utilisée	
Garantie financière donnée à un fonds de pension	21 927	1 306	(4 106)	-	19 127
Indemnités de départ en retraite	6 634	890	(75)	-	7 449
Autres avantages postérieurs à l'emploi <sup>(1)</sup>	1 595	501	(108)	-	1 988
<b>Total avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>30 156</b>	<b>2 697</b>	<b>(4 289)</b>	<b>-</b>	<b>28 564</b>
Litiges <sup>(2)</sup>	11 517	4 558	(1 998)	(3 753)	10 324
Autres	2 141	3 157	(1 430)	-	3 868
<b>Total provisions</b>	<b>43 814</b>	<b>10 412</b>	<b>(7 717)</b>	<b>(3 753)</b>	<b>42 756</b>
<b>Dont part non courante</b>	<b>30 156</b>	<b>2 697</b>	<b>(4 289)</b>	<b>-</b>	<b>28 564</b>
<b>Dont part courante</b>	<b>13 658</b>	<b>7 715</b>	<b>(3 428)</b>	<b>(3 753)</b>	<b>14 192</b>

<sup>(1)</sup> Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales et un reliquat de provision pour couvrir une contribution fixe contractuelle au régime de mutuelle santé des anciens salariés de l'OIG en retraite à la date de transfert des activités à Eutelsat S.A..

<sup>(2)</sup> Les litiges correspondent à des litiges commerciaux et salariaux en cours à la clôture.

### 22.1 – Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A., en conséquence de l'apport par l'OIG de son activité opérationnelle réalisé le 2 juillet 2001, a donné sa garantie financière au Trust en charge du plan de pension mis en place par l'OIG. Avant cette date, ce plan de pension a été fermé et les droits acquis gelés.

Cette garantie peut jouer à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2011, compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêts à long terme, la garantie financière a été appelée pour un montant de €8 211 milliers. Celui-ci a été évalué sur la base des projections du Trust prenant en compte les évolutions futures de marché. En février 2011, un accord a été conclu avec le Trust pour un paiement étalé du montant appelé à raison de €4 105,5 milliers aux 30 juin 2011 et 2012.

Au 30 juin 2011, le premier versement de €4 105,5 milliers a été effectué.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2010 et 2011 a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Taux d'actualisation	4,50%	5,00%
Taux de retour attendu sur actifs	4,00%	4,00%
Taux d'augmentation des pensions	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Frais globaux (en % des actifs)	0,58%	0,58%
Table de mortalité	TGH2005-TGF2005	TGH2005-TGF2005
Age de retraite	61 ans	61 ans

Aux 30 juin 2010 et 2011, la situation se présente comme suit :

**Synthèse comparative :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin</b>				
	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Valeur actualisée des obligations totalement ou partiellement financées	152 792	133 436	134 182	163 947	151 669
Juste valeur des actifs du fonds	(138 358)	(145 847)	(147 983)	(151 615)	(156 157)
<b>Financement net</b>	<b>14 434</b>	<b>(12 411)</b>	<b>(13 801)</b>	<b>12 332</b>	<b>(4 488)</b>
Écarts actuariels : gains / (pertes) et autres amortis	16 860	40 729	36 524	9 595	23 615
<b>(Actif) / Passif net reconnu au bilan</b>	<b>31 294</b>	<b>28 318</b>	<b>22 723</b>	<b>21 927</b>	<b>19 127</b>

**Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
<b>Valeur actualisée des obligations à l'ouverture</b>	<b>134 182</b>	<b>163 947</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	7 302	7 316
Écarts actuariels : (gains) / pertes	27 515	(16 460)
Prestations versées	(5 052)	(3 134)
<b>Valeur actualisée des obligations à la clôture</b>	<b>163 947</b>	<b>151 669</b>

L'absence de coûts relatifs aux services rendus est liée au gel des droits acquis et à la fermeture du plan de l'OIG avant le transfert d'activité du 2 juillet 2001.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**Réconciliation entre la juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b>Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture</b>	<b>147 983</b>	<b>151 615</b>
Rendement attendu des actifs du régime	5 862	6 010
Écarts actuariels : gains / (pertes)	2 822	(2 440)
Contributions versées	-	4 106
Prestations versées	(5 052)	(3 134)
<b>Juste valeur des actifs du fonds à la clôture</b>	<b>151 615</b>	<b>156 157</b>

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A..

Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à €8,7 millions et €3,6 millions aux 30 juin 2010 et 2011, respectivement.

**Charges nettes (gains nets) comptabilisé(e)s au compte de résultat :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	7 302	7 316
Rendement attendu des actifs du régime	(5 862)	(6 010)
Amortissement des écarts actuariels : (gains) / pertes	(2 235)	-
<b>Charges nettes (gains nets) reconnu(e)s en résultat</b>	<b>(796)</b>	<b>1 306</b>

**Réconciliation des actifs et obligations reconnus au bilan :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b>Provision à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>22 723</b>	<b>21 927</b>
(gains nets) / charges nettes comptabilisé(e)s en résultat	(796)	1 306
Contributions versées	-	(4 106)
<b>Provision à la clôture de l'exercice</b>	<b>21 927</b>	<b>19 127</b>



## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## Écarts d'expérience et changements d'hypothèses :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2011</u>
Écart entre rendement attendu et rendement effectif des actifs du régime	<b>2 440</b>
Écarts d'expérience sur la valeur des obligations : (gains) / pertes	(1 582)
Impact des changements d'hypothèse	(14 878)
	<u><b>16 460</b></u>

## 22.2 – Engagements de retraite et assimilés

## a) Indemnités de départ en retraite

La loi française requiert, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce régime n'est pas financé.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2010 et 2011 a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Taux d'actualisation	4,50%	5,00%
Taux de croissance des salaires	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Table de mortalité	TF/TH04-06	TF/TH04-06
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	52%	52%

Le taux de rotation du personnel par tranche d'âge relève de l'analyse d'expérience dans Eutelsat S.A. et est revu tous les trois ans.

<b>Age (ans)</b>	<u>Rotation 2010</u>	<u>Rotation 2011</u>
25	11,02	10,72
30	7,41	7,21
35	5,36	5,21
40	4,08	3,97
45	3,23	3,14
50	2,29	2,23
55	0,00	0,00
60	0,00	0,00

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Aux 30 juin 2010 et 2011, la situation se présente comme suit :

## Synthèse comparative :

	30 juin				
	(En milliers d'euros)				
	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Valeur actualisée des obligations non financées</b>	<b>3 876</b>	<b>6 390</b>	<b>7 125</b>	<b>7 940</b>	<b>7 959</b>
Coûts des services passés amortis	1 290	1 225	1 160	1 095	1 031
Écarts actuariels : gains / (pertes) amortis	610	(1 588)	(2 186)	(2 401)	(1 541)
<b>Passif reconnu au bilan</b>	<b>5 776</b>	<b>6 027</b>	<b>6 099</b>	<b>6 634</b>	<b>7 449</b>

## Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	30 juin	
	(En milliers d'euros)	
	30 juin 2010	30 juin 2011
<b>Valeur actualisée des obligations à l'ouverture</b>	<b>7 125</b>	<b>7 940</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	457	513
Coût financier	387	357
Écarts actuariels : (gains) / pertes	291	(776)
Indemnités versées	(320)	(75)
<b>Valeur actualisée des obligations à la clôture</b>	<b>7 940</b>	<b>7 959</b>

## Charges nettes comptabilisées au compte de résultat :

	Période de douze mois close au	
	(En milliers d'euros)	
	30 juin 2010	30 juin 2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice	457	513
Coût financier	387	357
Amortissement du coût des services passés	(65)	(65)
Amortissement des écarts actuariels : (gains) / pertes	76	85
<b>Charges nettes reconnues en résultat</b>	<b>855</b>	<b>890</b>

## Réconciliation entre le montant reconnu au bilan à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	30 juin	
	(En milliers d'euros)	
	30 juin 2010	30 juin 2011
<b>Provision à l'ouverture</b>	<b>6 099</b>	<b>6 634</b>
Charges nettes comptabilisées en résultat	855	890
Indemnités versées	(320)	(75)
<b>Provision à la clôture</b>	<b>6 634</b>	<b>7 449</b>

## Écarts d'expérience et changements d'hypothèses :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2011</u>
Écarts d'expérience sur la valeur des obligations : (gains) / pertes	(312)
Impact des changements d'hypothèse	(464)
	<u>(776)</u>

*b) Régimes supplémentaires*

Le Groupe possède pour ses salariés en France, à l'exception des mandataires sociaux salariés, une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, qui est financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la sécurité sociale française. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées à ce titre s'élèvent à €1 529 milliers et €1 401 milliers aux 30 juin 2010 et 2011, respectivement.

Certains mandataires sociaux d'Eutelsat Communications S.A. et d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, qui est financé par des versements trimestriels auprès de l'organisme gestionnaire. Aux 30 juin 2010 et 2011, respectivement, la valeur actualisée des obligations s'élevait à €424 milliers et €654 milliers et la juste valeur des actifs s'élevait à €361 milliers et €450 milliers. Au 30 juin 2011, le Groupe reconnaît un passif de €203 milliers.

*c) Régimes obligatoires*

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes gérant les régimes obligatoires de retraite. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élève à €5 911 milliers et €6 153 milliers aux 30 juin 2010 et 2011 respectivement.

**NOTE 23 : INFORMATION SECTORIELLE**

Le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur d'activité se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

L'information présentée ci-après est destinée au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au Directeur Financier qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Les données de gestion utilisées sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés tels que décrits dans les notes aux états financiers.

Les indicateurs de performance suivis par l'organe de décision opérationnel sont constitués du chiffre d'affaires, de l'EBITDA (l'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, hors dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels), de la charge financière, du flux de trésorerie en matière d'investissements corporels et prises de participation et de la dette nette consolidée du Groupe (l'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières ainsi que les dettes liées aux contrats de location longue durée, diminuées des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (nets des soldes créditeurs de banques)).

Le reporting interne est une présentation du compte de résultat consolidé du Groupe suivant une répartition de postes différente des états financiers consolidés afin de faire ressortir ces indicateurs de performance mais dont les principaux agrégats sont identiques à ceux figurant dans les comptes consolidés du Groupe tels le Résultat opérationnel, le Résultat net, la Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et la Part attribuable au Groupe.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

23.1 – Segment reporting

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de douze mois close au 30 juin 2010	Période de douze mois close au 30 juin 2011
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>1 047 224</b>	<b>1 168 142</b>
<b>Total coûts opérationnels</b>	<b>(219 429)</b>	<b>(241 733)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>827 795</b>	<b>926 409</b>
Amortissements	(313 419)	(280 459)
Autres produits (charges) nets opérationnels	(5 825)	(752)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>508 551</b>	<b>645 198</b>
Total intérêts	(118 892)	(94 526)
Impôts sur les sociétés	(143 239)	(199 041)
Autres charges financières	18 248	(14 642)
<b>Résultat net avant revenu des sociétés mises en équivalence et participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>264 668</b>	<b>336 989</b>
Revenus des sociétés mises en équivalence	17 843	17 754
<b>Résultat net</b>	<b>282 511</b>	<b>354 743</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(13 010)	(16 269)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>269 501</b>	<b>338 474</b>
<b>Investissements corporels et prises de participation (flux de trésorerie)</b>	<b>494 362</b>	<b>250 838</b>
<b>Dette nette (y compris contrats de financement)</b>	<b>2 424 372</b>	<b>2 197 917</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## 23.2 – Information par zone géographique

Le chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation, pour les périodes closes aux 30 juin 2010 et 2011 s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros et pourcentage)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>		<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>	
	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>Régions</b>				
France	145 259	13,9	154 356	13,2
Italie	170 118	16,2	183 348	15,7
Royaume Uni	87 874	8,4	83 677	7,1
Europe (autres)	360 406	34,4	385 335	33,0
Amériques	116 790	11,2	147 234	12,6
Moyen Orient	101 623	9,7	122 377	10,5
Afrique	62 345	5,9	74 693	6,4
Autres (*)	2 809	0,3	17 122	1,5
<b>Total</b>	<b>1 047 224</b>	<b>100,0</b>	<b>1 168 142</b>	<b>100,0</b>

(\*) Y compris €4,0 millions et €4,7 millions d'indemnités pour retard de livraison de satellites sur les périodes closes aux 30 juin 2010 et 2011 respectivement.

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France et en Italie.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 24 : RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de douze mois close au 30 juin 2010	Période de douze mois close au 30 juin 2011
Charges d'intérêts bancaires <sup>(1)</sup>	(79 962)	(114 279)
Autres charges d'intérêts <sup>(2)</sup>	13 258	27 013
Frais d'émission d'emprunt	(8 209)	(4 296)
Commissions d'engagement et autres charges similaires	(2 247)	(3 004)
Variations des instruments financiers <sup>(3)</sup>	(43 947)	(3 778)
Provisions pour risques et charges	-	(1 306)
Provisions sur immobilisations financières	-	(431)
Pertes de change <sup>(4)</sup>	(12 405)	(25 666)
<b>Charges financières</b>	<b>(133 512)</b>	<b>(125 747)</b>
Variations des instruments financiers <sup>(3)</sup>	792	819
Produits d'intérêts	1 527	3 119
Reprise de provisions pour risques et charges	796	-
Gains de change <sup>(4)</sup>	29 753	12 641
<b>Produits financiers</b>	<b>32 868</b>	<b>16 579</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(100 644)</b>	<b>(109 168)</b>

<sup>(1)</sup> Les charges d'intérêts bancaires incluent les effets des instruments de couverture de taux. Les coupons échus et courus sur les swaps et caps qualifiés de couverture du risque de taux ont affecté la charge d'intérêts des exercices 2010 et 2011 pour des montants respectifs de €37,6 millions et €42,8 millions.

<sup>(2)</sup> Le montant affiché correspond à la charge d'intérêts nette des coûts d'emprunts imputés dans la valeur des actifs éligibles. Au cours de la période, le montant de ces coûts capitalisés s'élève à €18,5 millions au 30 juin 2010 et €30,0 millions au 30 juin 2011, et est fort dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné.

La part payée des charges d'intérêts capitalisés est intégrée dans le tableau des flux de trésorerie consolidé en flux de financement dans la ligne « charges d'intérêts et autres frais financiers payés ».

Les taux d'intérêts retenus pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables sont de 3,6% au 30 juin 2010 et de 4,4% au 30 juin 2011. Les "Autres charges d'intérêts" comprennent également les intérêts liés aux primes d'intéressement en orbite et les charges financières attribuables aux satellites en contrat de location de financement pour respectivement une charge de €0,7 million et de €1,2 million au 30 juin 2010 et 30 juin 2011.

<sup>(3)</sup> Les variations de juste valeur des instruments financiers incluent essentiellement les variations de la juste valeur des instruments dérivés non qualifiés dans une relation de couverture et la part inefficace des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture pour les périodes closes aux 30 juin 2010 et 30 juin 2011 et les déqualifications/cessions d'instruments de couverture (cf. Note 26.2 – *Risque de taux*).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<sup>(4)</sup> Des couvertures de change sont mises en place avec l'objectif de couvrir les ventes futures en dollar. Les variations de la valeur temps de ces instruments (exclues de la relation de couverture) affectent directement le résultat. La valeur intrinsèque des instruments exercés sur l'exercice et dont l'élément couvert a lui aussi affecté le résultat de l'exercice a également été comptabilisée directement en résultat (pas de variation nette des capitaux propres au titre de ces couvertures). Les variations de valeur intrinsèque des couvertures dont l'élément couvert n'a pas encore affecté le résultat ont été comptabilisées en capitaux propres et n'ont pas affecté le résultat de l'exercice.

Résultat sur instruments financiers par catégorie comptable :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Résultat net sur instruments évalués à la juste valeur par résultat sur option (équivalents de trésorerie)	75	54
Résultat net sur instruments évalués à la juste valeur par résultat (dérivés non qualifiés de couverture et composantes exclues des relations de couverture)	343	78
Produits financiers sur actifs évalués au coût amorti (prêts et avances à long terme et autres créances)	-	-
Charges d'intérêts sur emprunts (hors effet des couvertures)	(42 322)	(71 454)
Reprises et (dépréciations) d'actifs financiers (créances clients)	(918)	(2 173)



## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 25 : RÉSULTAT PAR ACTION

Les deux tableaux ci-dessous présentent la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué) :

	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Résultat net	282 511	354 742
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle, avant prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(13 044)	(16 001)
<b>Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action de base</b>	<b><u>269 466</u></b>	<b><u>338 741</u></b>

	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Résultat net	282 511	354 742
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle, après prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(13 050)	(16 001)
<b>Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action dilué</b>	<b><u>269 461</u></b>	<b><u>338 741</u></b>

Le rapprochement entre les nombres d'actions ordinaires retenus pour le calcul du résultat par action non dilué et le résultat par action dilué aux 30 juin 2010 et 2011 est présenté ci-dessous :

	<u>30 juin 2010</u>	<u>30 juin 2011</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation retraité, retenu dans le calcul du résultat par action non dilué	220 092 748	220 113 982
Nombre d'actions complémentaires qui résulteraient de l'exercice des options en circulation <sup>(1)</sup>	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retraité, retenu dans le calcul du résultat par action dilué <sup>(1)</sup></b>	<b><u>220 092 748</u></b>	<b><u>220 113 982</u></b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2010, seule la filiale Eutelsat S.A., a émis des instruments dilutifs. (cf. Note 15.3 - *Rémunération en actions et assimilées*). Le nombre d'actions complémentaires qui résulterait de l'exercice des options en circulation est calculé en retenant le prix de marché moyen au cours de la période considérée.

En l'absence de cotation pour sa filiale Eutelsat S.A., la Direction a estimé un prix de marché moyen sur la base des dernières évaluations effectuées et des dernières transactions entre les actionnaires.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change. La politique du Groupe vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

*26.1 – Risque de change*

L'euro est la monnaie de référence du Groupe, si bien que le Groupe se trouve exposé principalement aux fluctuations des taux de change du dollar. Par conséquent, il conclut divers contrats, dont la valeur varie en fonction de l'évolution du taux de change euro/dollar pour préserver la valeur des actifs, des engagements et des transactions anticipées. Le Groupe a recours à des instruments financiers tels que des contrats d'options et de change à terme et des dépôts en devises pour couvrir certains revenus futurs en dollars. Ces instruments financiers sont négociés de gré à gré auprès de contreparties bancaires de premier rang.

Les engagements d'achats interviennent dans le cadre de contrats de construction de satellites et de contrats de lancement. Ils courent généralement sur une durée de trois ans, et les paiements sont effectués sur la base d'un échéancier pré-établi. Les engagements de vente résultent de contrats libellés en dollars US.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2011, le Groupe a uniquement eu recours à des ventes à terme synthétiques à barrière activante.

La position nette de change au 30 juin 2011 se présente comme suit :

*(En milliers d'euros)*

Actifs	133 056
Passifs	28 214
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>104 842</b>
Position hors bilan (couverture de change)	(107 244)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(2 402)</b>

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une diminution de 10% du taux euro/dollar US aurait un impact nul sur le résultat et entraînerait une variation négative de €11 893 milliers sur les capitaux propres du Groupe.

26.2 – *Risque de taux*

*Gestion du risque de taux*

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêts par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés aux paiements des coupons à taux variable sur sa dette, le Groupe a mis en place les instruments de couverture de taux suivants :

Au titre de la couverture du crédit in fine Eutelsat Communications (arrivant à échéance en juin 2013) :

- Un Swap (payeur taux fixe / receveur taux variable) et un cap, tous deux à départs différés au mois d'avril 2008, pour deux ans (arrivés à échéance en avril 2010) et pour un montant notionnel de €807,5 millions.
- Un Swap (payeur taux fixe / receveur taux variable) mis en place en septembre 2006 à départ différé au mois d'avril 2010 (échéance juin 2013) pour un montant notionnel de €1 615 millions. Le montant notionnel de ce swap a été réduit en juin 2011 à €1 465 millions afin de correspondre au montant exact du crédit (cf. infra). Cette résiliation partielle a entraîné le paiement d'une soulte de €6,2 millions.

Pour chacun de ces instruments successifs, les périodes d'intérêts sont des périodes de 6 mois débutant le 29 avril et le 29 octobre de chaque année civile à l'exception de la dernière période du swap départ avril 2010 qui ira du 29 avril 2013 au 08 juin 2013.

Suite au remboursement anticipé de € 150 millions (cf. Note 16 – *Dettes Financières*), le deuxième swap a été partiellement déqualifié, entraînant la reconnaissance d'une charge de €5,6 millions, précédemment accumulés en capitaux propres (CF. Note 15.4 – *Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers*).

D'autre part, au niveau du sous-groupe Eutelsat S.A., pour couvrir le crédit syndiqué d'un montant notionnel de € 1 300 millions conclu en novembre 2004, les instruments dérivés suivants en lien avec ce crédit avaient été mis en place.

Au titre du crédit in fine de €650 millions :

- Un Swap de taux (payeur taux fixe / receveur taux variable) mis en place en novembre 2004 d'un montant notionnel de € 650 millions sur 7 ans (i.e. jusqu'à la maturité du crédit in fine) résilié le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les périodes d'intérêts étaient des périodes de 3 mois débutant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année civile.

- Un Swap de taux (payeur EURIBOR 3 mois / receveur d'EURIBOR 1 mois « Swap de base ») mis en place en novembre 2007, conclu pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2008. Cette opération de Swap de taux payeur d'EURIBOR 3 mois receveur d'EURIBOR 1 mois a été renouvelée à trois reprises :

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- Le 11 juin 2008 pour une durée de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2008,
- Le 21 novembre 2008 pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2009,
- Le 15 mai 2009 pour une durée d'une année jusqu'au 30 juin 2010.

Ces trois dernières opérations de Swap de base étaient combinées au Swap payeur de taux fixe destiné à la couverture du crédit in fine de €650 millions.

Au titre de la ligne de crédit revolver €650 millions conclue en novembre 2004 au niveau du sous-groupe Eutelsat S.A. tirée à hauteur de €200 millions à la date du refinancement :

- Un Swap de taux (payeur taux fixe / receveur taux variable) mis en place en février 2007 pour un montant notionnel de €250 millions sur 4 ans jusqu'à la maturité du crédit revolving de €650 millions résilié le 1<sup>er</sup> avril 2010.
- Un achat de cap conclu en mars 2007 contre paiement d'une prime de €2 millions pour un montant notionnel de €200 millions sur 4 ans jusqu'à maturité du crédit revolving de €650 millions.

Pour chacun de ces instruments les périodes d'intérêts étaient des périodes de 3 mois débutant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui allait du 30 septembre 2011 au 24 novembre 2011.

Suite au refinancement de ce crédit syndiqué le 26 mars 2010 (cf. Note 16 – *Dettes financières*), la relation de couverture des instruments financiers s'est trouvée interrompue. Les instruments financiers sont alors devenus totalement inefficaces du fait de l'extinction du passif financier au regard d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Par conséquent, les variations de juste valeur accumulées dans les capitaux propres ont été constatées en compte de résultat de l'exercice clos au 30 juin 2010 pour €26 millions.

D'autre part, le 1<sup>er</sup> avril 2010 la résiliation des deux swaps payeur de taux fixe receveur de taux variable s'est effectuée contre paiement d'une soulte de €25 443 milliers pour celui couvrant le crédit in fine de €650 millions et de €12 572 milliers pour celui couvrant à hauteur de €250 millions la ligne de crédit revolver de €650 millions.

Enfin, au titre de la couverture partielle de la ligne de crédit revolver de €450 millions conclue en mars 2010 au niveau du sous-groupe Eutelsat S.A. et non utilisé au 30 juin 2011, l'instrument dérivé suivant a été mis en place en août 2010 :

- Un Tunnel (un achat de Cap et une vente de Floor) sur trois ans pour un montant notionnel de €100 millions.

Les périodes d'intérêts sont des périodes de 1 mois débutant le 30 septembre, 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet et 31 août de chaque année civile.

*Sensibilité au risque de taux*

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2011, une augmentation de dix points de base (+0,10%) du taux d'intérêt EURIBOR n'aurait pas d'impact sur les charges d'intérêts dans le compte de résultat. Elle se traduirait par une variation positive de €2 938 milliers de capitaux propres, liée à la variation de juste valeur efficace des instruments de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs.

*26.3 – Risque de contrepartie*

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans des limites prédéterminées.

Au 30 juin 2011, le syndicat bancaire d'Eutelsat Communications comprend 39 prêteurs et celui d'Eutelsat S.A. en comporte 4.

En cas de défaillance d'un des prêteurs sur la partie crédit in fine des facilités, le Groupe conserve la totalité des montants alloués à l'origine.

En cas de défaillance d'une contrepartie sur la partie revolving d'une facilité, le montant obtenu peut être inférieur au montant total demandé. Dans ce cas, le Groupe peut effectuer un (des) tirage (s) supplémentaire (s) auprès des autres contreparties afin d'obtenir le montant complémentaire nécessaire pour atteindre le montant total du tirage demandé.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

*26.4 – Risque de liquidité*

Le Groupe gère le risque de liquidité en utilisant un outil lui permettant de suivre et de gérer ses besoins et liquidités récurrents. Cet outil tient compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires in fine, de lignes de crédit bancaire revolver, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

La dette du Groupe arrive à échéance pour 63% en juin 2013 et 37% en mars 2017.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Ventilation des passifs financiers nets par échéance (En milliers d'euros)

<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Total des flux contractuels</b>	<b>06/2011</b>	<b>06/2012</b>	<b>06/2013</b>	<b>06/2014</b>	<b>06/2015</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>
Term loan Eutelsat Com.	(1 615 000)	(1 700 369)	(28 456)	(28 456)	(1 643 456)	-	-	-
Emprunt obligataire Eutelsat S.A.	(850 000)	(1 086 672)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(911 359)
Revolver Eutelsat S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt Wins Ltd.	(623)	(623)	(409)	(214)	-	-	-	-
Instruments dérivés change Eutelsat S.A.*	(10 372)	(10 372)	(10 372)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat Communications Qualifiés*	(119 410)	(119 410)	(34 047)	(37 939)	(47 424)	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés*	-	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	(18 182)	(18 182)	(18 182)	-	-	-	-	-
<b>Total Dettes financières</b>	<b>(2 613 587)</b>	<b>(2 935 628)</b>	<b>(126 529)</b>	<b>(101 672)</b>	<b>(1 725 943)</b>	<b>(35 063)</b>	<b>(35 063)</b>	<b>(911 357)</b>
Autres passifs financiers	(80 044)	(83 213)	(31 103)	(6 988)	(5 596)	(3 980)	(2 765)	(32 781)
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(2 693 631)</b>	<b>(3 018 841)</b>	<b>(157 632)</b>	<b>(108 660)</b>	<b>(1 731 539)</b>	<b>(39 043)</b>	<b>(37 828)</b>	<b>(944 138)</b>
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés*	24	24	24	-	-	-	-	-
Actifs financiers	7 949	7 949	4 900	-	-	-	-	3 049
Trésorerie	53 481	53 481	53 481	-	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres équivalents de Trésorerie	6 038	6 038	6 038	-	-	-	-	-
<b>Total actifs financiers</b>	<b>67 492</b>	<b>67 492</b>	<b>64 443</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 049</b>
<b>Position nette</b>	<b>(2 626 139)</b>	<b>(2 951 349)</b>	<b>(93 189)</b>	<b>(108 660)</b>	<b>(1 731 539)</b>	<b>(39 043)</b>	<b>(37 828)</b>	<b>(941 089)</b>

(\*) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

<b>Au 30 juin 2011</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Total des flux contractuels</b>	<b>06/2012</b>	<b>06/2013</b>	<b>06/2014</b>	<b>06/2015</b>	<b>06/2016</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>
Term loan Eutelsat Com.	(1 465 000)	(1 538 192)	(36 596)	(1 501 596)	-	-	-	-
Emprunt obligataire Eutelsat S.A.	(850 000)	(1 051 612)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(35 063)	(876 297)
Revolver Eutelsat S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt Wins Ltd.	(64)	(64)	(64)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés change Eutelsat S.A.*	(5)	(5)	(5)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat Communications Qualifiés <sup>(*)</sup>	(55 184)	(55 184)	(29 781)	(25 403)	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés <sup>(*)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	(4 512)	(4 512)	(4 512)	-	-	-	-	-
<b>Total Dettes financières</b>	<b>(2 374 765)</b>	<b>(2 649 569)</b>	<b>(106 021)</b>	<b>(1 562 062)</b>	<b>(35 063)</b>	<b>(35 063)</b>	<b>(35 063)</b>	<b>(876 297)</b>
Autres passifs financiers	(89 235)	(92 804)	(30 165)	(10 206)	(8 519)	(6 979)	(1 108)	(35 827)
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(2 464 000)</b>	<b>(2 742 373)</b>	<b>(136 186)</b>	<b>(1 572 268)</b>	<b>(43 582)</b>	<b>(42 042)</b>	<b>(36 171)</b>	<b>(912 124)</b>
Instruments dérivés change Eutelsat S.A. <sup>(*)</sup>	1 693	1 693	1 693	-	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés <sup>(*)</sup>	427	427	275	143	9	-	-	-
Actifs financiers	11 196	11 196	5 393	-	-	-	-	5 803
Trésorerie	63 378	63 378	63 378	-	-	-	-	-
OPCVM	66 187	66 187	66 187	-	-	-	-	-
Autres équivalents de Trésorerie	7 379	7 379	7 379	-	-	-	-	-
<b>Total actifs financiers</b>	<b>150 259</b>	<b>150 259</b>	<b>144 304</b>	<b>143</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 803</b>
<b>Position nette</b>	<b>(2 313 741)</b>	<b>(2 592 114)</b>	<b>8 118</b>	<b>(1 572 125)</b>	<b>(43 573)</b>	<b>(42 042)</b>	<b>(36 171)</b>	<b>(906 321)</b>

<sup>(\*)</sup>Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

26.5 – Données chiffrées au 30 juin 2011

Les tableaux ci-après présentent les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2010 et 30 juin 2011 analysés par type de contrat. Les instruments financiers font l'objet d'une évaluation par les contreparties bancaires qui est vérifiée/validée par un expert indépendant.

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2010</b>	<b>Variation de juste valeur sur la période</b>	<b>Impact Résultat (hors coupons)</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	154 837	(10 371)	(10 086)	75	(10 161)
<b>Total des instruments de change</b>	<b>154 837</b>	<b>(10 371)</b>	<b>(10 086)</b>	<b>75</b>	<b>(10 161)</b>
Swap (Eutelsat Communications)	807 500	-	14 811	(8 243)	23 055
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	(119 410)	(71 926)	(8 174)	(63 753)
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	-	-	(218)	218
Swap (Eutelsat S.A.)* <sup>(1)</sup>	650 000	cession	(895)	(21 834)	20 939
Swap (Eutelsat S.A.)*	650 000	-	(225)	-	(225)
Swap (Eutelsat S.A.)** <sup>(1)</sup>	250 000	cession	870	(4 403)	5 273
Cap (Eutelsat S.A.) <sup>(*)</sup>	200 000	24	(358)	(358)	-
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>(119 386)</b>	<b>(57 723)</b>	<b>(43 230)</b>	<b>(14 493)</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>(129 757)</b>	<b>(67 809)</b>	<b>(43 155)</b>	<b>(24 654)</b>
Sociétés mises en équivalence					(10)
<b>Total</b>					<b>(24 663)</b>

\* Swaps combinés déqualifiés depuis le 26 mars 2010.

\*\* Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er avril 2008 et déqualifié depuis le 26 mars 2010.

(\*) CAP qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er janvier 2009 et déqualifié depuis le 26 mars 2010.

<sup>(1)</sup> Y compris soultes payées.

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2011</b>	<b>Variation de juste valeur sur la période</b>	<b>Impact Résultat (hors coupons)</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	107 244	1 687	12 059	54	12 005
<b>Total des instruments de change</b>	<b>107 244</b>	<b>1 687</b>	<b>12 059</b>	<b>54</b>	<b>12 005</b>
Swap (Eutelsat Communications) <sup>(1)</sup>	1 465 000	(55 184)	58 035	(3 629)	61 664
Cap (Eutelsat S.A.)	200 000	-	(24)	(24)	-
Tunnel (Eutelsat S.A.)	100 000	427	102	102	-
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>(54 757)</b>	<b>58 113</b>	<b>(3 551)</b>	<b>61 664</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>(53 070)</b>	<b>70 172</b>	<b>(3 497)</b>	<b>73 669</b>
Sociétés mises en équivalence					2 199
<b>Total</b>					<b>75 868</b>

<sup>(1)</sup> Y compris soulte payée de €6 190 milliers, déduite de la variance sur l'exercice, dont €538 milliers constatés en charges d'intérêts (cf. Note 24 – Résultat financier).



**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Au 30 juin 2011, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers ressort en négatif à €53 070 milliers dont €2 120 milliers en « Actifs financiers courants » (cf. Note 12 – *Actifs financiers courants*) et €55 189 milliers en « Autres passifs financiers courants » (cf. Note 17 – *Autres passifs financiers*).

Aux 30 juin 2010 et 2011, les montants des variations des justes valeurs enregistrés dans le résultat financier pour les instruments financiers sont respectivement une charge nette de €43 155 milliers et de €3 497 milliers.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Le détail des instruments financiers satisfaisant aux critères de la comptabilité de couverture aux 30 juin 2010 et 30 juin 2011 se décompose comme ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2010</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact Résultat (hors coupons)<sup>(1)</sup></b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	154 837	(10 371)	(10 086)	75	(10 161)
<b>Total des instruments de change</b>	<b>154 837</b>	<b>(10 371)</b>	<b>(10 086)</b>	<b>75</b>	<b>(10 161)</b>
Swap (Eutelsat Communications)	807 500	-	14 811	(8 243)	23 055
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	(119 410)	(71 926)	(8 174)	(63 753)
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	-	-	(218)	218
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>*(2)</sup>	650 000	Cession	(895)	(21 834)	20 939
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>*</sup>	650 000	-	(225)	-	(225)
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>** (2)</sup>	100 000	Cession	348	(4 925)	5 273
CAP (Eutelsat S.A.) <sup>(*)</sup>	100 000	12	(179)	(179)	-
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>(119 398)</b>	<b>(58 066)</b>	<b>(43 573)</b>	<b>(14 493)</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>(129 769)</b>	<b>(68 152)</b>	<b>(43 498)</b>	<b>(24 654)</b>
Sociétés mises en équivalence					(10)
<b>Total</b>					<b>(24 663)</b>

\* Swaps combinés et déqualifiés depuis le 26 mars 2010.

\*\* Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er avril 2008 et déqualifié depuis le 26 mars 2010.

(\*) CAP qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er janvier 2009 et déqualifié depuis le 26 mars 2010.

<sup>(1)</sup> La part inefficace des instruments de couverture n'étant pas significative n'a pas été isolée.

<sup>(2)</sup> Y compris soultes payées

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2011</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact Résultat (hors coupons)<sup>(1)</sup></b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	107 244	1 687	12 059	54	12 005
<b>Total des instruments de change</b>	<b>107 244</b>	<b>1 687</b>	<b>12 059</b>	<b>54</b>	<b>12 005</b>
Swap forward (Eutelsat Communications) <sup>(2)</sup>	1 465 000	(55 184)	58 035	(3 629)	61 664
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>(55 184)</b>	<b>58 035</b>	<b>(3 629)</b>	<b>61 664</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>(53 497)</b>	<b>70 094</b>	<b>(3 575)</b>	<b>73 669</b>
Sociétés mises en équivalence					2 199
<b>Total</b>					<b>75 868</b>

<sup>(1)</sup> La part inefficace des instruments de couverture n'étant pas significative n'a pas été isolée.

<sup>(2)</sup> Y compris soulte payée de €6 190 milliers, déduite de la variance sur l'exercice, dont €538 milliers constatés en charges d'intérêts (cf. Note 24 – *Résultat financier*).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Impact sur le compte de résultat et les capitaux propres

L'impact sur le compte de résultat et les capitaux propres des variations de juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs du risque de taux s'explique comme suit :

- Les coupons des swaps de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat ; les variations comptabilisées en capitaux propres au titre de ces swaps correspondent aux variations des justes valeurs hors coupon ("clean fair value").
- Le coupon sur le cap acheté (lorsque le cap est actif) est comptabilisé directement en résultat, de même que les variations de la valeur temps du cap (exclue de la relation de couverture). Les éléments comptabilisés en capitaux propres correspondent à la variation de la valeur intrinsèque hors coupon couru du cap.

***Couverture de flux de trésorerie - Juste valeur différés en capitaux propres et à reprendre en résultat***

	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat						
	Total	A un an au plus	De un à deux ans	De deux à trois ans	De trois à quatre ans	De quatre à cinq ans	A plus de 5 ans
- Couverture du risque de change	1 687	1 687	-	-	-	-	-
- Couverture du risque de taux	(49 581)	(28 899)	(20 682)	-	-	-	-
<b>Total net au 30 juin 2011<sup>(*)</sup></b>	<b>(47 894)</b>	<b>(27 212)</b>	<b>(20 682)</b>	-	-	-	-

(\*) Hors sociétés mises en équivalence pour un montant négatif de €1 277 milliers.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 27 : AUTRES ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2011, la Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux listés ci-dessous.

## 27.1 – Engagements d'achat

Au 30 juin 2011, les paiements futurs au titre des contrats de construction de satellite s'élèvent à €255 millions, et les paiements futurs au titre des contrats de lancement s'élèvent à €265 millions. Ces engagements s'étalent sur 5 ans.

Le Groupe s'est engagé par ailleurs auprès de certains fournisseurs pour la réalisation de prestations de services et l'acquisition d'immobilisations liées au suivi et au contrôle des satellites.

L'échéancier aux 30 juin 2010 et 30 juin 2011 des paiements futurs au titre de ces prestations et acquisitions s'établit comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<u>Au 30 juin 2010</u>	<u>Au 30 juin 2011</u>
2011	80	-
2012	21	60
2013	16	23
2014	13	20
2015 et au-delà <sup>(*)</sup>	47	18
2016 et au-delà	-	69
<b>Total</b>	<b><u>177</u></b>	<b><u>190</u></b>

(\*) pour la période présentée au titre de l'exercice clos au 30 juin 2010

Le total ci-dessus inclut un montant de €1 million relatif à des engagements d'achats conclus avec des parties liées (cf. Note 28 - *Parties liées*).

D'autre part, le Groupe peut être amené à bénéficier de pénalités liées aux incidents de fonctionnement de satellites en exploitation.

## 27.2 – Assurance en orbite et assurance lancement

Les assurances en orbite et assurances L+1 (lancement + 1 an) du Groupe existant au 30 juin 2011 sont placées auprès de syndicats de compagnies d'assurance, 24 assureurs, lesquelles sont généralement notées entre AA- et A+. Le risque de contrepartie est ainsi limité, les cas de défaillance d'un des assureurs pouvant être traités via la reprise de sa quote-part par un nouvel entrant.

*a) Assurance en orbite*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le Groupe est assuré par un nouveau programme d'une durée de 12 mois, défini en vue de minimiser, pour un coût acceptable, l'impact sur son bilan et sur ses résultats d'une ou de plusieurs pertes de satellites. Ce programme comporte deux tranches, l'une couvrant les pertes en excès de €80 millions jusqu'à un plafond de €500 millions et l'autre couvrant les pertes entre €50 millions et €80 millions. Vingt-quatre assureurs ont souscrit la 1<sup>ère</sup> tranche et quatre ont également souscrit la 2<sup>ème</sup> tranche. Au titre de ce programme, 15 des satellites appartenant au Groupe (à l'exclusion des satellites EUROBIRD<sup>TM</sup>4A (ex W1), EUROBIRD<sup>TM</sup>16 (ex ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>4, ex HOT BIRD<sup>TM</sup>4), ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>1, W75 (ex EUROBIRD<sup>TM</sup>4), W5, W2M, SESAT 1, W48 (ex HOT BIRD<sup>TM</sup>2) bénéficient d'une couverture d'assurance.

La police d'assurance Dommage souscrite au titre de ce programme couvre les pertes réputées totales ou partielles cumulées que subiraient les 15 satellites assurés dans une limite de €223 millions par satellite et dans une enveloppe annuelle totale de €500 millions. Les satellites assurés par ces polices sont couverts pour une valeur représentant leur valeur nette comptable.

Ce placement a été remplacé le 1<sup>er</sup> juillet 2011 par un nouveau programme d'une durée de 12 mois. Il comporte maintenant une seule tranche de €50 millions à €600 millions. Vingt deux (22) assureurs l'ont souscrit. Quinze (15) satellites appartenant au Groupe (à l'exclusion des satellites EUROBIRD<sup>TM</sup>4A (ex W1), EUROBIRD<sup>TM</sup>16 (ex ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>4, ex HOT BIRD<sup>TM</sup>4), ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>1, W75 (ex EUROBIRD<sup>TM</sup>4), W5, W2M, SESAT 1, W48 (ex HOT BIRD<sup>TM</sup>2 et W6 (ex W3)) bénéficient d'une couverture d'assurance. Le montant couvert par satellite est passé de €223 millions à €235 millions.

*b) Assurance lancement*

En octobre 2010, le Groupe a placé une assurance L+1 (Lancement + 1 an) pour un montant maximum de couverture de €225 millions par satellite couvrant les cinq satellites en cours de construction (W3C, ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>7, W6A, W5A, EUROBIRD<sup>TM</sup>2A).

Cette police est valide pour une période de trois ans jusqu'en novembre 2013 et comprend la flexibilité nécessaire pour allouer tout type de lanceur aux cinq satellites assurés.

Le 28 octobre 2010, le Groupe a eu à déplorer la perte du satellite W3B juste après son lancement (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*). Le dossier contenant la preuve et la quantification de ce sinistre a été transmis aux assureurs le 17 novembre 2010. La perte réputée totale (« Constructive Total Loss ») a été reconnue par tous les assureurs du placement. Une indemnité de €235,1 millions représentant le montant total assuré a donc été versée à Eutelsat au cours de l'exercice clos au 30 juin 2011 et comptabilisée en « Autres produits opérationnels ».

Pour rappel :

Le 22 janvier 2009, le satellite W2M a subi une anomalie majeure. Le 27 février 2009 le dossier contenant la preuve et la quantification de ce sinistre a été transmis aux assureurs.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Une perte réputée totale (« Constructive Total Loss ») a été reconnue par tous les assureurs du placement. Une indemnité de €120,5 millions représentant le montant total assuré a donc été versée à Eutelsat en juin 2009.

L'accord avec les assureurs prévoit également que si toutefois dans le futur le satellite pouvait être mis en service commercial, une partie des revenus (10% ou 28.75% selon les cas) serait reversée aux assureurs avec un plafond total de reversement de €30 millions.

Les revenus éventuels seraient constatés annuellement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 mais le premier paiement annuel aux assureurs de leur portion n'interviendrait qu'en août 2012 sous la condition suspensive que le satellite puisse encore être exploité commercialement à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

*27.3 – Engagements reçus*

Cf. Note 10 – *Créances clients et comptes rattachés.*

*27.4 – Litiges*

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables par la société et ses conseils, ont fait l'objet de provisions jugées suffisantes pour couvrir les risques encourus.

Eutelsat a engagé, le 6 avril 2011, une procédure d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale à l'encontre de Deutsche Telekom et Media Broadcast pour faire valoir ses droits à la position 28.5° Est. Les droits d'usage de certaines fréquences à cette position orbitale sont actuellement exploités par Eutelsat dans le cadre d'un accord datant de juin 1999 avec Deutsche Telekom dont l'activité satellitaire a depuis été transférée à Media Broadcast. A ce stade, le Groupe ne s'attend pas à un impact significatif sur sa situation financière.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 28 : PARTIES LIÉES

Les parties liées sont composées des actionnaires directs ou indirects qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20% ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe, des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence et des « principaux dirigeants ».

Le Groupe considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué et les autres membres du Conseil d'administration.

## 28.1 – Parties liées hors « principaux dirigeants »

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs courants au bilan aux 30 juin 2010 et 2011 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Créances brutes (y compris factures à établir) <sup>(1)</sup>	12 890	10 062
Dettes (y compris factures à recevoir)	628	224

<sup>(1)</sup> Dont €2 860 milliers et €1 042 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2010 et 2011.

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 30 juin 2010 et 2011 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	43 263	43 797
Coûts des opérations, frais commerciaux et administratifs	2 243	784
Résultat financier	(76)	(24)

<sup>(1)</sup> Dont €9 928 milliers et €8 485 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2010 et 2011.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2011, aucune partie liée ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires.

En outre, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires pour la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

D'autre part, le Groupe détient une promesse d'achat d'une partie liée, sans limitation de durée et exerçable deux fois par an sur sa participation dans Hispasat.

## 28.2 – Rémunérations allouées aux « principaux dirigeants »

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Rémunérations hors charges patronales	2 580	1 495
Avantages court terme : charges patronales	883	464
<b>Total avantages court terme</b>	<b>3 463</b>	<b>1 959</b>
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(1)</sup>	12% du salaire annuel fin de carrière	12% du salaire annuel fin de carrière
Autres avantages à long terme (indemnité en cas de cessation involontaire de l'activité)	0	0
Paiement fondé sur les actions	Cf. infra	Cf. infra

<sup>(1)</sup> cf. Note 22.2 – *Engagements de retraite et assimilés, b) Régimes supplémentaires.*

**Paiement fondé sur les actions**

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 dans le cadre des délégations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale Mixte du 6 octobre 2005, a procédé à une attribution gratuite de 102 422 actions nouvelles d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe. L'offre prévoit une condition de présence de deux ans à compter de la date d'attribution, l'obligation de conserver ces actions pendant deux ans à compter de la date effective d'acquisition et est en outre subordonnée à l'atteinte de conditions de performance au terme des deux ans (cf. Note 15.3 - *Rémunération en actions et assimilées*).

La valeur de l'avantage octroyé a été estimée à €1 031 milliers et a été étalée sur la période d'acquisition des droits. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour la période arrêtée au 30 juin 2010 s'est élevée à €41 milliers.

En date d'anniversaire du plan, soit le 25 juillet 2009, les 51 212 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune ont été émises et attribuées définitivement aux membres des organes de direction et d'administration du Groupe.

Le Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> février 2010 dans son approbation d'un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions (cf. Note 15.3 – *Rémunérations en actions et assimilées*) a décidé d'attribuer un maximum de 103 074 actions d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe subordonnées aux conditions précisées dans le plan et de fixer un taux de rétention de 50% des actions définitivement acquises pour la durée de leur fonction de mandataires sociaux de la Société.

La valeur de l'avantage octroyé initialement estimée à €1 289 milliers a été portée à €1 893 milliers et est étalée sur la période d'acquisition des droits d'une durée de trois ans. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2010 et 2011 s'est élevée respectivement à €175 milliers et €715 milliers.



## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 29 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés et les charges fiscales afférentes aux salariés) se ventilent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Coûts des opérations	30 849	36 231
Charges commerciales et administratives	51 190	53 690
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>82 039</b>	<b>89 921</b>

<sup>(1)</sup> Dont au titre des charges liées au paiement fondé sur les actions respectivement €1 603 milliers et €4 181 milliers aux 30 juin 2010 et 2011.

Le nombre moyen d'employés s'établit comme suit :

	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2010</b>	<b>Période de douze mois close au 30 juin 2011</b>
Opérations	253	296
Fonctions commerciales et administratives	386	394
<b>Total</b>	<b>639</b>	<b>690</b>

Au 30 juin 2011, le Groupe compte 723 salariés, contre 661 au 30 juin 2010.

La rémunération versée (y compris charges patronales) aux mandataires sociaux d'Eutelsat Communications salariés du Groupe est de €1 959 milliers pour l'exercice clos au 30 juin 2011. Les membres du Conseil d'administration ont perçu €734 milliers de jetons de présence au titre de cet exercice.

Le Groupe possède un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) réservé au personnel salarié d'Eutelsat S.A. ayant au moins trois mois d'ancienneté, alimenté par les versements volontaires des salariés.

Par ailleurs, le Groupe possède un accord d'intéressement au niveau de sa filiale Eutelsat S.A. qui a été conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### NOTE 30 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de droits de vote au 30 juin 2011	% d'intérêt au 30 juin 2011
Eutelsat Communications Finance S.A.S.	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat S.A.	France	IG	96,30%	96,30%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
- Eutelsat VAS S.A.S.	France	IG	100,00%	96,30%
- Tooway Management S.A.S	France	IG	100,00%	96,30%
- Tooway S.N.C <sup>(2)</sup>	France	IG	100,00%	96,67%
- Fransat S.A.	France	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat do Brasil S.A. <sup>(1)</sup>	Brésil	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat Italia S.r.l	Italie	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat visAvision GmbH	Allemagne	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat America Corp.	États-Unis	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic Polska spZoo	Pologne	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic Finland Oy	Finlande	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic France SAS	France	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic Germany GmbH	Allemagne	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100,00%	96,30%
- Irish Space Gateways	Irlande	IG	100,00%	96,30%
- CSG Cyprus Space Gateways	Chypre	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic Eurasia	Turquie	IG	100,00%	96,30%
- Skylogic España S.A.U.	Espagne	IG	100,00%	96,30%
- Eutelsat do Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100,00%	96,30%
- Wins Ltd <sup>(1)</sup>	Malte	IG	70,00%	67,41%
- Hispasat S.A. <sup>(1)</sup>	Espagne	MEE	27,69%	26,67%
- Solaris Mobile Ltd <sup>(1)</sup>	Irlande	MEE	50,00%	48,15%

*IG : Intégration globale*

*MEE : Mise en équivalence*

<sup>(1)</sup> Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre.

<sup>(2)</sup> Société détenue à 90% par Eutelsat VAS et 10% par Eutelsat Communications Finance S.A.S.

NB : les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

L'intégration globale de ces filiales a été réalisée à partir de comptes arrêtés au 30 juin 2011.

#### NOTE 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### NOTE 32 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En milliers d'euros)	ERNST & YOUNG				MAZARS			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
<b>Audit</b>								
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>								
Eutelsat communications	199	21%	324	25%	209	42%	271	38%
Autres filiales	484	51%	433	33%	290	58%	234	33%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>								
Eutelsat communications	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres filiales	156	16%	483	37%	-	-	205	29%
<b>Sous total</b>	<b>839</b>	<b>88%</b>	<b>1 240</b>	<b>94%</b>	<b>498</b>	<b>100%</b>	<b>710</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>								
Juridique, fiscal, social	112	12%	81	6%	-	-	-	-
Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-
Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ( à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>112</b>	<b>12%</b>	<b>81</b>	<b>6%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>951</b>	<b>100%</b>	<b>1 321</b>	<b>100%</b>	<b>498</b>	<b>100%</b>	<b>710</b>	<b>100%</b>